

**SECRETARY-GENERAL'S PEACEBUILDING FUND  
MODELE DE DOCUMENT DE PROJET**



**DOCUMENT DE PROJET PBF**

Longueur : Max. 12 pages (plus page de couverture et annexes)

<b>Pays : MALI et BURKINA FASO</b>	
<b>TITRE DU PROJET :</b> Jeunes et paix : Une approche transfrontalière entre le Mali et le Burkina-Faso	
<b>Numéro Projet : Burkina Faso : 00113701 – PBF/IRF-292, Mali : 00113700 - PBF/IRF-291</b>	
<b>Modalité de financement PBF :</b> <input checked="" type="checkbox"/> IRF <input type="checkbox"/> PRF	<b>Si le financement passe par un Fonds Fiduciaire (“Trust fund”) :</b> <input type="checkbox"/> Fonds fiduciaire pays <input type="checkbox"/> Fonds fiduciaire régional <b>Nom du fonds fiduciaire :</b>
<b>Liste de toutes les agences récipiendaires des fonds PBF (en commençant par l’agence chef de file), avec le type d’organisation (ONU, ONG etc.) :</b> Pour le Mali <ul style="list-style-type: none"><li>- Programme des Nations Unies pour le Développement</li><li>- Fonds des Nations Unies pour la Population</li></ul> Pour le Burkina Faso <ul style="list-style-type: none"><li>- Programme des Nations Unies pour le Développement</li><li>- Fonds des Nations Unies pour la Population</li></ul> <b>Liste d’autres partenaires de mise en œuvre (gouvernementaux ou non-gouvernementaux) :</b> <ul style="list-style-type: none"><li>- Ministère de l’Emploi et de l’Emploi et de la Formation Professionnelle (MEFP) ;</li><li>- Ministère de la Jeunesse et des Sports (MJS) ;</li><li>- Ministère de la Jeunesse et de la Promotion de l’Entrepreneuriat des Jeunes (MJPEJ)</li><li>- Ministère de la Femme, de la Solidarité Nationale, de la Famille et de l’Action Humanitaire (MFSNFAH)</li><li>- Ministère de l’Administration Territoriale et de la Décentralisation et de la Cohésion Sociale (MATDCS) avec ses démembrements au niveau local (Gouvernorats, Régions, Communes, Départements...)</li><li>- Ministère de l’Economie, des Finances et du Développement (MINEFID)</li><li>- Ministère des Droits Humains et de la Promotion Civique (MDHPC)</li><li>- Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération (MAEC)</li><li>- Le Conseil National de la Jeunesse;</li><li>- ONG et Réseau de la Jeunesse ;</li><li>- Le Conseil National pour la Promotion du Volontariat (CNPV) ;</li><li>- Les services techniques déconcentrés des Ministères concernés ;</li><li>- Les Collectivités Territoriales au niveau de la zone de mise en œuvre du projet</li><li>- Les ONG et Réseaux de la Jeunesse, le Programme National du Volontariat (PNV)</li><li>- Organisation Locales de Développement</li><li>- Associations et Coopératives Locales de Jeunes et de Femmes</li></ul>	

- Secretariat Permanent du G5 Sahel
- Plateforme Sous-régionale du PNUD-Afrique de l'Ouest et du Centre

**Date estimative de début du projet<sup>1</sup>: Janvier 2019**

**Durée du projet en mois :<sup>2</sup> 18 MOIS + 9 mois= 27 mois, nouvelle date de fin = 30 Avril 2021**

**Zones géographiques de mise en œuvre du projet :**

- **Mali** ---- Deux (2) cercles au niveau de la région de Mopti Bankass et Koro et le cercle de Tominian dans la région de Ségou (Tominian)
- **Burkina-Faso** ----- Région du Nord (Provinces du Yatenga et Lorum) et Région du Sahel (Provinces du Soum et Oudalan)

**Est-ce que le projet fait part d'une des fenêtres prioritaires spécifiques du PBF :**

- Initiative de promotion du genre
- Initiative de promotion de la jeunesse
- Transition entre différentes configurations de l'ONU (e.g. sortie de la mission de maintien de la paix)
- Projet transfrontalier ou régional

**Budget total du projet PBF\* (par agence récipiendaire) :**

**PNUD Mali:** \$ 900 000

**UNFPA Mali :** \$ 750 000

**PNUD Burkina Faso:** \$ 700 000

**UNFPA Burkina Faso :** 650 000

**Total PBF :** \$ 3.000.000

*\*Le budget total approuvé et le transfert de la deuxième tranche, ou toute tranche subséquente sont conditionnelles, et sujettes à l'approbation de PBSO, et à la disponibilité des fonds dans le compte de PBF*

**Toute autre source de financement existant pour le projet (montant et source) :**

**Budget total du projet :**

<b>PBF 1ère tranche :</b>	<b>PBF 2ème tranche*:</b>	<b>PBF 3ème tranche*:</b>	<b>__ tranche</b>
PNUD Mali: \$ 315,000	PNUD Mali: \$ 315,000	PNUD Mali: \$ 270,000	N/A
UNFPA Mali: \$ 262,500	UNFPA Mali: \$ 262,500	UNFPA Mali: \$ 225,000	
PNUD Burkina: \$ 245,000	PNUD Burkina: \$ 245,000	PNUD Burkina: \$ 210,000	
UNFPA Burkina: \$ 227,500	UNFPA Burkina: \$ 227,500	UNFPA Burkina: \$ 195,000	
Total: \$ 1,050,000	Total: \$ 1,050,000	Total: \$ 900,000	

**Deux-trois phrases avec une brève description du projet et une explication succincte de la façon dont le projet est rapide, catalytique et tolérant au risque / innovant :**

Le Projet "*Jeunes et Paix : Une Approche transfrontalière entre le Mali et le Burkina-Faso*", est un projet Pilote du SNU, en appui aux efforts du Gouvernement du Mali et du Burkina Faso dans le cadre de la mise en œuvre de la Stratégie Intégrée de la Jeunesse du G5 Sahel en faveur de la construction de la Paix et de la Sécurité à travers une gouvernance participative impliquant les jeunes en tant qu'acteurs de paix et agents de développement. D'ici à Décembre 2020 en soutien aux politiques nationales en matière de citoyenneté et à la stratégie jeunesse du G5 Sahel, ce projet vise à renforcer la citoyenneté des jeunes en vue de favoriser leur engagement et leur participation dans le processus de consolidation de la paix et de la sécurité.

<sup>1</sup> Note: actual commencement date will be the date of first funds transfer.

<sup>2</sup> Maximum project duration for IRF projects is 18 months, for PRF projects – 36 months.

<b>Résumez le processus de consultation dans le pays et le processus d'endossement préalable à la soumission à PBSO, y compris à travers la revue / consultation du Comité de pilotage PBF s'il existe.</b>	
<b>Marqueur genre du projet<sup>3</sup> : <u>  2  </u></b> <b>Spécifiez le pourcentage et le montant du budget total du projet alloués aux activités qui ont un lieu direct avec l'égalité entre les sexes / renforcement des capacités des femmes :</b>	
<b>Marqueur risque du projet<sup>4</sup> : <u>  2  </u></b>	
<b>Sélectionnez le domaine d'intervention prioritaire (« focus area ») de PBF qui résume le mieux le sujet du projet (choisissez seulement un domaine<sup>5</sup>) : <u>  2.3  </u></b>	
<b>Type de soumission :</b>  <b>Nouveau projet</b> <input type="checkbox"/> <b>Révision de projet</b> <input checked="" type="checkbox"/>	<b>S'il s'agit d'une révision de projet, sélectionnez tous les changements qui s'appliquent et fournissez une justification brève en bas:</b>  <b>Extension de la durée :</b> <input checked="" type="checkbox"/> <b>Durée additionnelle du projet en mois : 9 mois , nouvelle date de fin = 30 avril 2021</b> <b>Changement de résultat / sujet :</b> <input type="checkbox"/> <b>Changement de l'allocation budgétaire entre résultats ou augmentation de plus de 15% par catégorie de budget :</b> <input checked="" type="checkbox"/> <b>Budget PBF additionnel :</b> <input type="checkbox"/> Budget additionnel par agence bénéficiaire:  <b>Justification courte pour la révision :</b>  <b>Contexte de la zone intervention :</b>  <b>Taux de dépenses pour le Mali :</b>  <b>UNDP : 70%, UNFPA 60%</b>  <b>Taux de dépenses pour le Burkina Faso : UNDP : 113%, UNFPA : 48%</b>  <b>La situation sécuritaire dans la zone d'intervention du projet de part et d'autre de la frontière entre le Mali et le Burkina Faso est particulièrement préoccupante. La situation dans l'espace transfrontalier demeure volatile et</b>

<sup>3</sup> **Score 3** pour les projets qui ont l'égalité entre les sexes comme objectif principal (minimum 80% du budget total est alloué à l'égalité entre les sexes et le renforcement des capacités des femmes).

**Score 2** pour les projets qui ont l'égalité entre les sexes comme objectif significatif (minimum 30% du budget qui va à l'égalité entre les sexes et le renforcement des capacités des femmes)

**Score 1** pour les projets qui contribuent d'une certaine manière à l'égalité entre les sexes, mais pas de manière significative (moins de 15% du budget total).

<sup>4</sup> 0 = risque faible pour l'attente des résultats

1 = risque moyen pour l'attente des résultats

2 = risque élevé pour l'attente des résultats

<sup>5</sup> (1.1) Réforme du Secteur de la Sécurité, (1.2) État de droit, (1.3) DDR, (1.4) Dialogue politique

(2.1) Réconciliation nationale ; (2.2) Gouvernance démocratique ; (2.3) Prévention/gestion des conflits

(3.1) Création d'emplois ; (3.2) Accès équitable aux services sociaux

(4.1) Renforcement des capacités nationales de l'État ; (4.2) Prolongement de l'autorité de l'État/de l'administration locale ; (4.3) Gouvernance des ressources de consolidation de la paix et Secrétariat PBF

précaire. Du côté du Mali, l'année 2019 a été marquée par des conflits et des affrontements entre groupes et milices armés à caractère ethnique accentués par des assassinats ciblés et des enlèvements comme le mentionne le rapport 2019 du Secrétaire Général : « La situation dans le centre demeure extrêmement complexe et très préoccupante. Les violences intercommunautaires continuent de faire de nombreuses victimes et sont mises à profit par des groupes extrémistes. Les cercles de Bandiagara, Bankass et Koro sont les plus touchés. » En 2019 des 269 attaques enregistrées ayant occasionné la mort de près de 200 civils, 85% étaient dans la région de Mopti. Ces attaques ont fait sur le seul mois d'octobre 37 morts dans les villages peulhs de la commune de Ouankoro.

Du côté du Burkina Faso, l'insécurité a aussi évolué. Les attaques répétées au cours de ces derniers mois ont occasionné beaucoup de pertes en vie humaine, augmenté le nombre de déplacés internes et doublé les besoins humanitaires. En effet, les zones d'intervention du projet (provinces du Yatenga et du Loroum au Nord et celles du Soum et de l'Oudalan au Sahel) constituent les zones les plus touchées par les actes des groupes extrémistes violents et de conflits intercommunautaires dans le pays. Les bénéficiaires du projet habitant dans ces zones ne peuvent plus vaquer à leurs occupations et peinent à circuler librement. Cette situation a conduit le projet à prendre des mesures de mitigations visant à exécuter les activités via des ONG nationales et des associations locales et voire même à penser à la délocalisation de certaines activités dans des sites plus accessibles. Dans la région du Sahel particulièrement, la crise sécuritaire a connu de profondes mutations depuis le début de l'année 2019. Principalement localisée dans la province du Soum, l'insécurité a progressivement gagné toutes les communes cibles du projet. Par ailleurs, les attaques **des groupes** armés non identifiées, qui ont pendant longtemps principalement ciblées les Forces de Défense et de Sécurité et les symboles de l'État, ont dernièrement évoluées pour prendre la forme d'attaques contre toutes les catégories de populations. En outre, un glissement vers des conflits intercommunautaires a été observé dans les communes d'Arbinda et de Djibo (Province du Soum).

Par ailleurs, l'avènement de la pandémie du Coronavirus ces derniers mois a conduit à la prise des mesures barrières par les gouvernements des deux pays sur les plans sanitaires et sécuritaires. Ces mesures édictées incluant le confinement, le télétravail, la suspension des regroupements ont eu des répercussions sur la manière de travailler sur le terrain entraînant ainsi la suspension de certaines activités de terrain. Certaines activités initialement prévues devront être réorientées ou reportées.

Vu situation sécuritaire critique dans la zone du projet et vu les nouveaux développements qu'impliquent la pandémie du COVID 19, il ne sera pas possible de réaliser les activités du projet dans les délais prévus. Il devient nécessaire et urgent de poursuivre les activités du projet, tout en mettant en place des mesures de mitigations visant à atténuer les risques et en renforçant

les initiatives en faveur de la sécurité, la cohésion sociale et de la consolidation d'une paix fragilisée dans les régions ciblées par le projet (Nord du Sahel au Burkina Faso et du centre du Mali.).

Conscientes du retard accumulé (5 mois de retard) suite à des lourdeurs administratives et organisationnelles occasionnées au démarrage et dans la mise en œuvre du projet qui doit normalement prendre fin le 30 juin 2020, les Agences de mise en œuvre dont le PNUD et l'UNFPA des deux pays, tout en mesurant la pertinence du projet et la nécessité de poursuivre la dynamique déjà enclenchée en termes de consolidation de la paix au sein des communautés aux frontières, sollicitent une prolongation du projet sans coût additionnel d'une durée de 9 **mois** allant de Aout 2020 à avril 2021, **avec des réaménagements budgétaires.**

Cette période sera mise à profit pour poursuivre les activités avec les partenaires ONGS nationales, les VNUs Assistants Communautaires avec l'appui des autorités locales et des structures déconcentrées. Les stratégies mises en place intègrent la relocalisation de certaines activités dans les zones **accessibles** tout en gardant la zone de couverture du projet pour permettre d'atteindre les bénéficiaires cibles mais également la contractualisation avec les ONG nationales (A2N et CGD pour le cas du Burkina Faso) qui travailleront étroitement avec les associations locales qui connaissent les communes d'intervention et qui pourront rapprocher les activités du projet aux bénéficiaires.

Il s'agira spécifiquement de poursuivre :

- La mise en œuvre totale des activités du projet retardées par le contexte sécuritaire global et la situation de conflit dans le centre du Mali et sur l'espace transfrontalier ;
- Une meilleure implication du Comité Technique de suivi et des acteurs de mise en œuvre avec la tenue régulière des rencontres (échanges à travers Skype) ;
- La poursuite des conférences territoriales pour restituer les conclusions des deux analyses avec les organisations de jeunesse, les communautés à la base, les équipes pays, organisations de la société civile, autorités locales, régionales et nationales dès que cela est possible ;
- La mise en œuvre des actions du plan d'actions issu de l'analyse situationnelle des mécanismes et structures de prévention et de gestion de conflits et leur degré d'inclusion des jeunes dans la zone d'intervention des deux côtés des frontières ;
- La poursuite de la consolidation de la paix qui reste encore fragile ;
- Et aussi la tenue de quatre fora des organisations socio-culturelles (1 au niveau local et 1 au niveau régional de chaque côté de la frontière) pour un plaidoyer sur les questions et outils de promotion

de la participation des jeunes et citoyenneté dans le respect strict des mesures de lutte contre la propagation du Coronavirus.

Sur un plan technique, les activités de suivi et d'accompagnement sont nécessaires en tenant compte de la pandémie, notamment pour :

- 3.1.2: L'organisation d'un atelier de restitution entre commissions techniques en charge des frontières et organisations de jeunes dans les deux pays sur la gestion intégrée des frontières sensible aux questions des jeunes dès que les conditions sanitaires l'auront permis. A défaut d'autres stratégies seront développées
- 3.2.2: La création du cadre d'échange et de suivi de la mise en œuvre de la Stratégie Intégrée de la Jeunesse du G5 Sahel (SIJ-G5) dans les zones du projet entre organisations de jeunes locales et le Réseau des Jeunes du G5 sahel et le ROJALNU. ;
- 3.2.3: L'organisation des journées d'échanges culturels avec les jeunes des deux côtés de la frontière sur la stratégie intégrée de la jeunesse du G5 et les Résolutions 1325 et 2250.
- 3.2.4: La mise en réseau des antennes nationales du G5 Sahel, le Programme du Volontariat de la CEDEAO avec les organisations de jeunesse y compris à travers la Plateforme en ligne (visite de terrain conjointe, utilisation de la plateforme en ligne).

Le renforcement des capacités des mécanismes de gestion des conflits pour accompagner la dynamique engagée en faveur de la consolidation de la paix etc.

A cause du Covid-19, le projet propose d'intégrer les activités de **:Surveillance épidémiologique et mobilisation communautaire au niveau des frontières terrestres et encadrement des échanges communautaires comme stipulée dans la note de la DSRSG :**

- 3.2.6: Mettre à disposition aux Directions Régionales de la Santé 50 UNV Communautaires au Mali, et 100 volontaires du Programme national de volontariat du Burkina Faso pour la gestion des centres d'appels. Et les équipes d'intervention rapide et les mobilisations sociales contre la contamination (USD 40,652);
- 3.2.7: Au Burkina Faso : Mettre à la disposition des comités provinciaux de lutte contre les épidémies des provinces du Yatenga, Lorum, Soum et Oudalan de jeunes volontaires du Programme national de volontariat et du Conseil national de la jeunesse (CNJ) et des Ambassadeurs QGJEUNE pour mener des séances de sensibilisation sur le COVID19 (USD 29,565) ;

	<ul style="list-style-type: none"><li>• 3.1.5: Au Mali : Appuyer les unités médicales des forces de Défense et Sécurité au niveau des frontières pour surveillance et prévention de la contamination (USD 45,000).</li><li>• 3.2.8: Produire des visuels sur le COVID-19 et la cohésion sociale et concevoir des micro programmes adaptés aux jeunes et adolescents, incluant les groupes vulnérables notamment les sourds et malvoyants sur la plateforme QJEUNE dans les zones frontalières (USD 86,391).</li></ul> <p>-</p>
--	--

**SIGNATURES DU PROJET :**

### SIGNATURES DU PROJET Burkina Faso:

<p><b>AGENCE RECIPIENDAIRE</b></p> <p>Nom du Représentant : <b>Mathieu CIOWELA</b> Signature : Nom de l'agence : Date et visa :</p>  	<p><b>Représentant du gouvernement national</b></p> <p>Nom : <b>Lassané KABORE</b> Signature : Titre : <b>Ministre de l'Économie, des Finances et du Développement</b> Date et visa :</p>  
<p><b>AGENCE RECIPIENDAIRE</b></p> <p>Nom du représentant : <b>Auguste KPOGNON</b> Signature : Nom de l'agence : <b>UNFPA</b> Date et visa : <b>02/09/20</b></p>  	<p><b>Coordonnatrice Résidente du SNE</b></p> <p>Nom : <b>Metsi M. KHEITIA</b> Signature : Date &amp; visa : <b>12/09/20</b></p>  
<p><b>Bureau d'appui à la consolidation de la paix (PRSO)</b></p> <p> /pour</p> <p>Nom du Représentant : <b>Oscar FERNANDEZ-TARANCO</b> Signature : Sous-Secrétaire général pour l'appui à la consolidation de la paix Date &amp; visa : <b>23 septembre 2020</b></p>	



### SIGNATURES DU PROJET Mali :

<p><b>AGENCE RECIPIENDAIRE</b></p> <p>Nom du représentant et lo <b>SCHEUER</b></p> <p>Signature</p> <p>Nom</p> <p>Date &amp; visa</p> 	<p><b>Représentant du gouvernement national Mali</b></p> <p>Nom: <i>Amadou Dialcouyé</i></p> <p>Signature: <i>[Signature]</i> <b>SG-MJS</b></p> <p>Titre: <b>Ministre de la Jeunesse et des Sports</b></p> <p>Date &amp; visa: <b>21 SEPT 2020</b></p> 
<p><b>AGENCE RECIPIENDAIRE</b></p> <p>Nom du Représentant : <b>Eugène KONGNYUY</b></p> <p>Signature: <i>[Signature]</i></p> <p>Nom de l'agence : <b>UNFPA Mali</b></p> <p>Date et visa : <b>13 juillet 2020</b></p> 	<p><b>Coordonnatrice Résidente du SNU</b></p> <p>Nom : <b>Mbaranga GASARAWE</b></p> <p>Signature: <i>[Signature]</i></p> <p>Date &amp; visa : <b>02 septembre 2020</b></p> 
<p><b>Bureau d'appui à la consolidation de la paix (PBSO)</b></p> <p>Nom du Représentant : <i>[Signature]</i> <b>Oscar FERNANDEZ-TARANCO</b></p> <p>Signature :</p> <p>Sous-Secrétaire général pour l'appui à la consolidation de la paix</p> <p>Date &amp; visa : <b>23 septembre 2020</b></p>	

/pour

*[Handwritten mark]*

## **I. Contexte de consolidation de la paix et justification de l'appui de PBF (4 pages max)**

- a) Décrire brièvement l'analyse de conflit et la relation entre les conclusions de l'analyse et le projet. Comment le projet compte-t-il répondre aux causes structurelles et principaux facteurs de tensions / conflits? Fournir une analyse des acteurs clés et des principales parties prenantes ayant un impact ou étant sensibles aux principaux facteurs de tension visés par le projet. Cette analyse doit intégrer les questions d'égalité entre les sexes et prendre en compte les besoins spécifiques des jeunes.

### **A. Analyse du conflit**

Partie intégrante de la région du Sahel, la région du Liptako-Gourma regroupant le Burkina-Faso ; le Mali et le Niger est caractérisée par un double enjeu géopolitiques internes traduisant ainsi la difficulté des gouvernements à exercer leur souveraineté sur certaines parties de leur territoire. D'une part la région fait face, depuis plusieurs décennies, à la récurrente problématique de la construction nationale qui demeure au cœur des facteurs de tensions et de crises à répétition. Au-delà de la fragilité due au changement climatique, cette région reste marquée par les faiblesses dans le maillage territorial avec une insuffisance du pouvoir central à contrôler l'ensemble du territoire national. Cette insuffisante présence ou absence des services publics de l'État dans les régions reculées de la capitale est devenue un facteur d'émergence de contre-pouvoirs concurrents à l'État central contribuant ainsi à instituer un climat favorable aux conflits menés par des groupes armés non-étatiques occupant le vide institutionnel. D'autre part, la question de l'appartenance religieuses et ethnique, avec l'émergence de courants religieux radicaux et de revendications politico-religieuses, s'est imposée, ces dernières années, dans un contexte de forte pauvreté, de faible intégration nationale et de faible gouvernance locale notamment au sein des communautés des régions frontalières contribuant ainsi à alimenter des tensions et clivages ethniques entre communautés tout en compromettant la paix et la cohésion sociale aussi bien au niveau local, national que régional.

Les attaques menées par ces groupes, ces dernières années, qui ont fait plusieurs victimes continuent de faire grandir l'inquiétude au sujet du possible resserrement des liens unissant les groupes islamistes en Afrique de l'Ouest et au Sahel. Par ailleurs, celle-ci se manifeste, de plus en plus, de manière violente à travers l'emploi d'engins explosifs improvisés, d'enlèvement et d'assassinat des informateurs présumés ou des agents de l'État, de destruction d'écoles et de menaces proférées à l'endroit des membres du corps enseignants, du personnel de santé notamment dans les régions frontalières entre le Burkina-Faso et le Mali. En effet, la situation d'insécurité dans les régions du Nord et du Sahel a entraîné, au cours de l'année scolaire 2017-2018, la fermeture de 216 établissements scolaires dont 60 au Nord, le départ de 895 enseignants, privant ainsi 20 000 élèves de leur droit à l'éducation. La fermeture des écoles et des lycées pourrait accentuer la possibilité de recrutement des élèves qui vont agrandir les groupes extrémistes avec des risques de radicalisation de plus en plus élevés des jeunes ainsi que le mariage précoce de jeunes filles. Partie des périphéries de la région du Liptako-Gourma notamment le Mali et le Burkina-Faso, l'insécurité qui a fait de celle-ci l'épicentre de la crise au Sahel, s'est étendue aux capitales et zones rurales. Cette situation de violence et d'insécurité croissante continue de renforcer la fragilité institutionnelle, de compromettre l'effectivité des politiques de développement national et local et dès lors d'accroître la vulnérabilité des couches sociales marginalisées et les moins socio économiquement intégrées parmi lesquelles la jeunesse.

Bien qu'une frange importante de la population nationale au Burkina-Faso (27,6% âgé entre 15-24 ans & 28% âge entre 25-34ans -RGPH 2006) et au Mali (47% de moins de 15 ans, 53% de moins de 18 ans et près de 20% entre 20 et 24 ans-RGPH, 2009), la jeunesse demeure exposée à des facteurs structurelles et conjoncturelles les rendant ainsi vulnérables et affectant leur capacité et potentialité à se positionner en tant qu'acteur de paix et agent de développement national, local et régional. La zone d'intervention, située à la frontière entre le Mali et le Burkina Faso est le théâtre d'une combinaison de conflits à trois niveaux : des conflits de type individuel (lutte autour des biens de subsistance, autour des titres et prestiges sociaux, autour de l'influence), intra communautés et intra-communautaires (terres, titre de propriété, gestion des ressources naturelles et appropriation des services pour la communauté (santé, éducation et hydraulique)). La situation de crise persistante affecte plus particulièrement les femmes et les jeunes. Les rivalités politiques sont également accrues en période électorale vu la polarisation des communautés, et ces comportements persistent au-delà du calendrier électoral.

### Causes structurelles des conflits :

- 1) *L'expansion démographique naturelle* dans un contexte de changement climatique et l'expansion de la crise dans le centre Mali créent une pression additionnelle sur la sous-région des deux côtés de la frontière, y compris à cause des déplacements de population, et une forte pression pour l'accès et la gestion des ressources. Les effets néfastes du changement climatique provoquent une recrudescence des litiges fonciers et une compétition accrue autour de l'accès et le contrôle aux ressources naturelles ainsi qu'une forte pression sur ressources pastorales et halieutique, cause principale des conflits inter et intracommunautaires. Plusieurs couloirs de transhumance sont présents dans la région (au Mali, au Burkina Faso, du Mali au Burkina Faso, et vice-versa), et sont peu matérialisés (bornage). Ils sont une source de tensions au niveau de l'accès aux ressources naturelles. Koro est l'épicentre des tensions : les conflits relatifs aux terres et pâturages sont en augmentation entre Dogons et Peuls.
- 2) *Problème de participation des femmes et des jeunes aux affaires locales et faiblesse des mécanismes de gestion et prévention des conflits* : À la veille de nouveaux cycles d'élections dans les pays du G5 au Sahel, la question de la jeunesse est un enjeu politique majeur. 50 millions de jeunes de moins de 30 ans représentent aujourd'hui presque 65% de la population dans les pays du G5 Sahel. Néanmoins, les perspectives de la jeunesse sont entravées par des perceptions encore négatives de leur rôle, un faible niveau d'éducation, une liberté de circulation entravée par l'insécurité, un marché du travail quasi-inexistant, une absence de mécanismes institutionnels pour une participation aux processus de décision et de consolidation de la paix. Cette situation est plus que d'actualité dans la zone d'intervention prévue par la projet. Par ailleurs, l'analyse des acteurs détaillée met en évidence la présence de trois niveaux de gestion de conflits (1 : Chefs traditionnels et religieux ; 2 : Maires et élus locaux ; et 3 : Gouverneur des régions), et d'une série de mécanismes et structures non étatiques pour prévenir et gérer les conflits (associations socio culturelles locales, comités locaux de paix/sécurité, OSC, et griots). Les structures étatiques de décision et mécanismes de prévention et gestion de conflits étatiques ou non-étatiques sont presque exclusivement masculines et gérontocratiques, et ne tiennent peu ou pas en compte les jeunes dans leur modalité de fonctionnement ou dans l'écoute des griefs, besoins ou aspirations propres aux jeunes. La faiblesse de la réponse de la gouvernance est également sapée par un climat de méfiance entre communautés et représentants de l'Etat ce qui facilite la pénétration des groupes armés. Dans la zone du projet, la société traditionnelle est plus présente et solide que l'Etat classique qui ne fournit pas de réponses institutionnelles suffisantes. Les gestes de l'Etat central pour engager les jeunes existent, mais ils ne sont malheureusement pas suffisants pour changer les choses sur le terrain.
- 3) *Chômage et manque d'opportunité d'emplois* – La violence et l'insécurité croissante que connaissent ces deux pays de la région du Liptako-Gourma continuent de menacer les principaux moyens de production nationale, ce qui freine les capacités nationales de création d'emploi et d'opportunités économiques accroissant ainsi le niveau de pauvreté nationale. En effet, le niveau de la pauvreté extrême est estimé à 55,9% au Mali et à 63,8% au Burkina Faso et 67% (source Rapport sur le développement humain en Afrique, 2016). Ainsi, la faible gouvernance et la capacité limitée de l'Etat à rétablir l'ordre et la sécurité, continuent d'affecter toute possibilité de création d'opportunités d'emploi et de perspectives économiques au profit d'une population en majorité jeune. En effet, le taux de chômage des jeunes (entre 15 et 24 ans) est de 16,3% pour les jeunes femmes et de 15,26% pour les jeunes hommes (source OIT). Cela a pour conséquence de placer les jeunes dans une situation de précarité économique et financière, les exposant ainsi aux recrutements par les groupes religieux radicaux et autres groupes criminels organisés ou encore à s'adonner aux activités et trafics illicites. Au-delà de briser toute confiance en soi, cette condition de précarité économique et financière constitue de réels freins à la participation des jeunes – en tant qu'agent de développement – dans la production économique. Par ailleurs, cette précarité économique et financière des jeunes entraîne chez ces derniers un isolement social les rendant ainsi davantage dépendants vis-à-vis des adultes et amenuisant toute possibilité de prendre librement part aux processus et mécanismes de prise de décisions.

### Les causes conjoncturelles du conflit:

- 1) *La vulnérabilité des jeunes aux conflits reste étroitement liée au niveau de prise en compte, des cadres traditionnels et religieux de formation des individus dans les politiques publiques de l'enseignement et d'éducation. Elle serait aussi la résultante du niveau de désarticulation entre les politiques publiques de l'emploi et la diversité des cadres formels et informels d'éducation et de formation. En effet, la crise au Sahel a mis en exergue un ensemble de facteurs complexes et entremêlés dont l'accumulation a certainement joué un rôle aussi bien dans l'éclatement de la crise que dans l'entretien de cette crise. De*

certaines des analyses conduites dans la région notamment dans les régions frontalières du Sahel, l'effondrement du système traditionnel d'enseignement religieux aurait servi en tant que terreau favorable à la radicalisation et à la violence. Perçu comme étant l'un des cadres de formation privilégié pour une bonne frange de la population jeunes de la région, notamment au sein des communautés frontalières du Sahel, ce système d'éducation et de formation offrirait très peu d'opportunités ou encore de perspectives d'insertion socio-économique à la sortie de la formation. Ce qui aurait, durant longtemps, laissé en marge du processus d'insertion socio-économique, une frange considérable de jeunes hommes et femmes, contribuant ainsi au sentiment d'absence de l'État et de frustration sociale.

- 2) *Le conflit armé au Nord du Mali* a significativement réduit les opportunités d'échanges dans une région centrale connue pour être un centre commercial de transit entre certains États du Sahel dont le Mali, le Burkina le Niger et la Mauritanie. Les interventions des gouvernements et les mesures sécuritaires de restriction des libertés de circulation ont eu de sérieux impacts sur les moyens de subsistance des communautés. C'est le cas des restrictions commerciales imposées par le Mali et le Burkina Faso, qui ont augmenté le coût de la vie, tendent à réduire les flux de céréales vers les zones déficitaires du Sahel. Les mesures sécuritaires de restriction des libertés de circulation constituent aussi une forte baisse pour les recettes fiscales et les taxes douannières de l'État – ce qui contribue à la réduction drastique des taux d'investissements et à la faible capacité de l'État à créer de nouveaux emplois et secteurs pourvoyeurs d'emplois y compris à la réduction sensible des taux d'investissements privés et extérieurs du fait de la méfiance grandissante de investisseurs. Par ailleurs, cette insécurité a contraint les pays à accroître les pourcentages des budgets nationaux alloués à la sécurité au détriment des politiques publiques de développement socioéconomiques. Cette situation a particulièrement affecté les moyens de production des femmes et des jeunes ruraux (activités maraichères, de pêche, etc.) qui pourtant soutiennent l'économie familiale – aggravant ainsi l'insécurité alimentaire et la malnutrition très élevée à Mopti (avec plus de 30% d'enfants accusant un retard de croissance). Moyens principaux de subsistance et pourvoyeurs majeurs d'emplois, les activités économiques traditionnelles (agriculture, élevage, artisanat, pêche, commerce) sont vulnérables au changement climatique, aux catastrophes naturelles récurrentes, à la dégradation des ressources naturelles et à l'avancée du désert qui couvre 2/3 du territoire national. En se superposant à l'effet mécanique d'une croissance démographique forte, ce facteur climatique a renforcé la pression et la compétition sur les ressources naturelles, notamment entre agriculteurs et éleveurs contribuant ainsi à créer un climat délétère de tensions inter et intracommunautaire peu propice à toute activité économique notamment au niveau des régions frontalières du Mali-Burkina-Faso

La porosité des frontières et la présence de groupes ethniques similaire des deux côtés de la frontière justifie la nécessité d'attaquer les problèmes de gestion, et de prévention des conflits et les questions de participation dans une approche intégrée. On a également vu que le rôle des groupes djihadistes à mobiliser les jeunes est passé du Mali vers le Burkina Faso, ce qui nécessite une approche transfrontalière afin de réduire les tentations d'enrôlement.

## **B. Dynamique des conflits**

La région de Kidal qui a été le point de départ des différentes rebellions armées qui se sont succédées depuis l'avènement du Mali à l'indépendance (notamment en 1984, 2012) et djihadiste a toujours été considérée comme un vaste foyer de tensions avec des revendications identitaires liées à un sentiment d'abandon par le pouvoir central. Ce sentiment d'injustice de la minorité Touareg avec la succession de rébellion armée sur fonds de revendication économique et identitaire que le pouvoir central n'a pas su gérer de manière inclusive et durable a favorisé l'occupation des groupes terroristes et djihadistes qui ont bénéficié à cet effet de la complicité et de l'appui des groupes armés Touaregs, notamment le MLA (Mouvement de Libération de l'Azawad), le MAA, le HCUA etc. La région de Mopti jadis grenier de la Sous-Région (Mali, Burkina, Niger, Mauritanie), située au Centre en tant que point de suture entre le Nord et le Sud et frontalier avec le Burkina Faso, subit les effets de la crise en accueillant plus de 200.000 personnes venus des Régions du Nord. Cette région est aujourd'hui menacée par l'insécurité qui sévit dans le nord du fait du mouvement djihadiste Ansar Dine, dont la katibat Macina est une unité combattante dont les attaques s'étendent jusqu'au Burkina.

Cité pendant longtemps comme un modèle de cohabitation religieuse, le Burkina Faso est confronté depuis quelques temps par la récurrence des attaques meurtrières qui pourraient s'expliquer, entre autres, par la radicalisation de certains groupuscules religieux. Cette radicalisation se manifeste par des prêches extrémistes, l'endoctrinement des jeunes, le rejet de la culture occidentale et la remise en cause de l'ordre traditionnel et social.

Elle trouve un terreau fertile dans l'ignorance, le manque d'investissement sur le capital humain et la paupérisation grandissante des populations.

Les jeunes en particulier sont désenchantés par l'organisation socio-politique en place, du fait qu'ils n'aient pas accès au pouvoir politique, aux opportunités économiques, aux services sociaux de base, aux services d'état civil, et ne se retrouvent pas dans la gestion des affaires religieuses. Comme ils ont peu d'espace pour contester de façon pacifique cet ordre social, certains d'entre eux réagissent violemment soit à travers des actes individuels, soit en rejoignant des groupes armés. Sur le plan socio-culturelle les us et coutumes jouent en défaveur de l'implication des femmes dans les résolutions des conflits de façon officielle tant au Mali qu'au Burkina, bien qu'il soit connu de tous que les décisions prises par les hommes ont aussi une connotation des femmes. Les femmes sont beaucoup plus absentes dans les instances de prise de décisions à tous les niveaux. Néanmoins les femmes exercent une influence auprès des jeunes garçons et des hommes dans leur prise de décisions de s'engager dans la violence armée que ce soit pour des raisons idéologiques que communautaires. Sur le plan économique, l'élevage, la pêche et l'agriculture sont les principaux secteurs dans la région de Mopti. Généralement, les femmes ont très peu de pouvoir et d'accès aux ressources économiques. Le bétail et les terres appartiennent aux hommes, alors que les femmes s'occupent de la vente du lait ou des poissons. Une partie des recettes est utilisées par les femmes pour se procurer des produits de premières nécessités et le reste est remis à l'époux. Il est possible que la femme puisse faire son petit élevage avec les ruminants qu'elle peut vendre sur les marchés locaux

### **C. Analyse des acteurs (Voir en annexe C)**

- b) Expliquer succinctement la manière dont le projet est en phase avec et appuie les cadres stratégiques du Gouvernement et des Nations Unies, et promeut l'appropriation nationale. Décrire comment les composantes sont complémentaires d'autres interventions dans ce secteur d'intervention / cette zone géographique, y compris les enseignements tirés d'appui apporté dans le passé par le PBF (ou autre).

Suite à l'analyse du conflit au Mali et au Burkina, le système des Nations Unies à travers les agences UN sous le leadership du PNUD et les PTFs en appui aux efforts du gouvernement du Mali et celui du Burkina pour juguler la crise ont mis en place plusieurs initiatives régionales et sous régionales visant à renforcer le rôle accru de la jeunesse dans le processus de construction et rétablissement de la paix en vue d'un développement durable. Le présent projet va dans le sens du renforcement de la Dynamique de la Paix dans la Sous-Région, Espace du Sahel. A cet effet, le SNU au Burkina et au Mali a initié, coordonné et/ou mis en œuvre un portefeuille conséquent de projets/programmes relatifs à la médiation, consolidation de la paix et de la cohésion sociale, résilience et promotion économique des groupes vulnérables composés en majorité de jeunes et de femmes, et renforcement des capacités au bénéfice des communautés affectés par le conflit. Le présent projet va non seulement consolider les acquis des interventions précédentes, mais va aussi développer des complémentarités et des synergies avec les projets qui sont actuellement en cours de mise en œuvre dans les deux pays et spécifiquement dans les zones frontalières couvertes. Il s'agit entre autres de :

- Projet conjoint : « Emplois et jeunes pour la paix » – Approche pilote intégrée de stabilisation et de consolidation de la paix par la promotion de l'emploi et de la participation des jeunes dans la région de Mopti mis en œuvre par le PNUD, la FAO et l'ONU Femmes ; Le projet PNUD/ONU Femmes/OHCHR
- Promotion de la sécurité communautaire et de la cohésion sociale dans la région Liptako-Gourma (Mali, Niger, Burkina Faso) ;
- Les jeunes acteurs pour la paix et la réconciliation Nationale ; UNESCO, OIM ;
- Le projet sur la contribution des jeunes à la paix et à la sécurité au Burkina Faso, financé par UNDESA dans le cadre de la mise en œuvre de la résolution 2250 de l'ONU ; le principal objectif est de renforcer les capacités des gouvernements et des organisations des jeunes pour la formulation de politiques et de programmes fondées sur des évidences.
- Peers for Peace building social cohesion in Mopti and Segou – « Les pairs pour la paix accompagnent leurs communautés pour la construction de la cohésion sociale dans les régions de Mopti et Ségo » (UNHCR, PAM, FAO)
- le projet Conjoint Jeunesse et Résilience (PNUD, FAO, BIT et UNFPA) de 2014 à 2015, celui intitulé « Réinsertion socioéconomique des jeunes à Tombouctou, Mopti et Gao » financé par le Royaume de la Norvège (2016/2018) et le projet « Appui à la sécurité humaine au Nord du Mali en vue du renforcement de la résilience des jeunes et des femmes » (PNUD, FAO, BIT, UNFPA, UNICEF, OMS) (2016-2019) financé par les Fonds de sécurité des Nations Unies, ont permis de sensibiliser les jeunes et les communautés de base sur les méfaits des conflits armés, de créer environ 1000 emplois temporaires et plus de 1350 emplois durables à travers la formation par apprentissage des jeunes et leur dotation en kits en vue de leur insertion professionnelle et l'amélioration de leurs revenus dans un contexte marqué par

les effets de la crise réduisant ainsi le taux de chômage, l'extrémisme violent des jeunes; en les rendant des acteurs clés du processus de paix en cours suite à la signature en Avril/Mai 2015 de l'Accord de paix issu du processus d'Alger ; toute chose qui contribue à moyen et long terme à la consolidation de la paix et à la relance économique du pays. Par ailleurs, la construction/réhabilitation et l'équipement des infrastructures socioéducatives, notamment le Camp de Jeunesse de Soufouroulaye à Mopti a contribué à mettre en place un espace de promotion du dialogue social à des milliers de jeunes de toutes les régions du Mali contribuant ainsi au brassage culturel et au renforcement de la citoyenneté en vue de favoriser la participation inclusive des jeunes au processus de reconstruction du pays

- Au Burkina dans le souci de contribuer à une meilleure intégration de la jeunesse dans la mise en œuvre de sa Vision 2020, la CEDEAO en étroite partenariat avec les Pays Membres a entrepris diverses initiatives dont le Volontariat des Jeunes avec un ancrage régional à travers un cadre régional de concertation et de coordination. En tant que pays membres de la CEDEAO, le Mali et le Burkina Faso sont concernés par cette importante initiative sur laquelle le projet devra bâtir dans un souci de renforcement des actions de participation des jeunes.
- Dans le cadre du Plan d'Appui des Nations Unies pour le Sahel, notamment son axe prioritaire N°1 « Renforcer la coopération régionale pour la stabilité et le développement », le PNUD, en sa qualité de chef de file du Pilier Gouvernance de la UNISS, en étroite collaboration avec les chefs de file des Piliers Sécurité et Résilience, ont développé un cadre intégré d'appui à la mise en œuvre du Programme de Coopération Transfrontalière dans la région du Liptako-Gourma. En tant qu'actions prioritaires d'urgence adoptées par les autorités de la Haute Autorité du Liptako-Gourma (ALG). Dans le cadre de son appui à la mise en œuvre de la résolution 1325 de l'ONU y compris les résolutions connexes en Afrique de l'Ouest, UNOWAS a mis en place le Groupe de Travail Femmes, Jeunes, Paix et sécurité en Afrique de l'Ouest et le Sahel (GTFJPS-AOS) qui interagit avec les réseaux et ONG des Femmes et des jeunes de la région du Sahel. Au niveau du G5 Sahel, les pays ont adopté la Stratégie Intégrée de la Jeunesse du G5 Sahel. Tandis que le Secrétariat Permanent du G5 Sahel dispose d'un cadre de concertation entre les jeunes de la région, notamment le Réseau des Jeunes du G5 Sahel la Plateforme des Femmes du G5 Sahel mis en place par les pays du G5 Sahel. Dans le cadre de son partenariat avec le Secrétariat Permanent du G5 Sahel, le PNUD a apporté un appui pour l'implication de la jeunesse du G5 Sahel dans le cadre des consultations régionales sur la résolution 2250 de l'ONU. C'est dire que ce réseau pourrait être un vecteur et un moteur d'impulsion de la dynamique régionale pour une plus grande implication et participation politique des jeunes de la région du Sahel. Pour ce faire, le projet pourrait renforcer cette initiative en vue d'une plus grande interaction et consultation régulière ainsi que plus de dialogues permanents entre les jeunes sur les questions et défis majeurs de la région.

## II. Contenu du projet, justification stratégique, et stratégie de mise en œuvre (4 pages max plus annexe du cadre des résultats)

- a) Une brève description du contenu du projet – les résultats attendus du projet, et comment le projet va répondre aux facteurs identifiés dans l'analyse de conflit dans la section 1 (cette section doit intégrer les questions d'égalité entre les sexes et prendre en compte les besoins spécifiques des jeunes).

Ce projet vise à contribuer à la construction et consolidation de la Paix au sein des 2 Pays s'appuyant sur sa Jeunesse avec le soutien du SNU, en synergie avec le Secrétariat du G5 Sahel, et les Gouvernements (les Ministères de la Jeunesse des 2 Pays) autour des politiques et Programmes de promotion de la culture de la Paix et de la Citoyenneté. En plus, ce projet vise à promouvoir et soutenir le rôle positif des organisations de jeunesse des jeunes dans la consolidation de la paix aux niveaux local, national et local Régional, en tenant compte des spécificités et la dynamique inter Pays (Mali-Burkina). Il vise à donner une voix politique forte à la jeunesse dans son ensemble en particulier les jeunes acteurs de changement et engagés ou désireux de s'engager dans le processus de consolidation de la paix et de la sécurité en vue d'accroître leur rôle. La stratégie de cette initiative multi-pays (Burkina Faso, Mali) est centrée sur une étroite collaboration entre les Agences spécialisées des Nations Unies (PNUD et UNFPA), les institutions nationales et régionales (Secrétariat Permanent du G5 Sahel), les organisations de la société civile, les associations de jeunes et de femmes, les leaders associatifs, les leaders religieux et les centres de recherche formation et apprentissage des métiers etc. Dans l'optique d'assurer une harmonisation des pratiques et approches pour une meilleure prise en compte des questions de jeunes et de femmes dans la région, le projet bâtira sur les expériences faites dans d'autres pays de la région (Cameroun ; Niger et Tchad) y compris l'expérimentation des nouvelles technologies de la communication et de l'information au service de la construction de la paix et la sécurité avec l'implication forte des jeunes et des femmes au niveau régional. Pour ce faire, le bureau régional PNUD/Dakar sera impliqué en soutien à cette meilleure implication de la dimension régionale et partage d'expériences et de bonnes pratiques.

b) **Cadre des résultats du projet**, indiquant tous les résultats attendus du projet, les produits, les activités, y compris les indicateurs de progrès, niveau de référence, cibles, (doit intégrer les questions d'égalité entre les sexes et prendre en compte les besoins spécifiques des jeunes). Annexe B à compléter – il n'est pas nécessaire de rajouter ici une explication narrative.

RESULTATS ESCOMPTEES	CIBLES (ANNÉE)	ACTIVITES INDICATIVES	PARTIE(S) RESPONSABLE(S)	ACTEURS DE MISE EN OEUVRE
<p><b>Résultat N°1:</b> d'ici 2020, les mécanismes et structures étatiques et non-étatiques de prévention et de gestion de conflits dans les zones du projet intégrant les jeunes, préviennent et résolvent de manière efficiente les conflits au niveau local</p> <p><b>Produit 1.1:</b> Une étude visant un diagnostic des mécanismes et non étatiques de prévention et de gestion de conflits est élaboré</p> <p><b>Base de Référence:</b> Absence d'étude ou cartographie des acteurs et mécanismes formels et non-formels de prévention et de gestion de conflits au niveau communautaire et transfrontalier</p> <p><b>Indicateurs:</b>            1.1.1. Un rapport d'étude est disponible            1.1.2. # Nombre de consultations sont menées            1.1.3. Rapport de réunion/consultation</p>	<p><b>Cible: (2019)</b> – Une cartographie exhaustive des mécanismes formels et non-formels de prévention et de gestion de conflits au niveau communautaire et transfrontalier</p>	<p><b>Activité 1.1.1</b> Conduire une analyse situationnelle des mécanismes et structures de prévention et de gestion de conflits et leur degré d'inclusion des jeunes dans la zone d'intervention des deux côtés des frontières</p> <p><b>Activité 1.1.2</b> Faciliter des conférences territoriales pour resluer les conclusions des deux analyses (Mali et Burkina Faso) avec les communautés à la base, les équipes pays, les organisations de la société civile, les autorités locales, régionales et nationales.</p> <p><b>Activité 1.1.3</b> Faciliter un échange et une restitution sur le diagnostic avec diverses organisations de jeunes</p>	<p>PNUD (Mali &amp; Burkina-Faso)            FNUAP (Mali &amp; Burkina-Faso)            Ministères ; Autorités Locales ; ONG Locales</p>	<p>PNUD (Mali &amp; Burkina-Faso)            FNUAP (Mali &amp; Burkina-Faso)            Ministères ; Autorités Locales ; ONG Locales ; Associations de jeunes et de femmes, ect.</p>
<p><b>Produit 1.2.1:</b> Un plan d'action est élaboré et mis en œuvre pour renforcer les capacités des mécanismes et structures étatiques et non-étatiques de prévention et de gestion de conflits, et pour une meilleure intégration des jeunes.</p> <p><b>Base de Référence:</b> Les autorités locales ne disposent pas de Plans de Développement Local intégrant la dimension gestion et prévention des conflits – impliquant les questions de jeunes et de femmes.</p> <p><b>Indicateurs:</b>            1.2.1. Un cadre d'actions prioritaires est disponible            1.2.2. Plan d'action est disponible            1.2.3. # Nombre de Rapports réguliers d'activités            1.2.4. Matrice inclusive de suivi de la mise en œuvre du PTA est disponible</p>	<p><b>Cible: (2019)</b> – Plans de développement &amp; sécurité transfrontalière (ST&amp;D) avec des cibles et des indicateurs sont préparés.</p> <p><b>Cible: (2020)</b> – Capacités des mécanismes formels et non-formels sont renforcés sur la prévention &amp; la gestion intégrée des conflits.</p>	<p><b>Activité 1.2.1</b> Organiser des ateliers de concertation avec les communautés locales sur les priorités du plan d'action</p> <p><b>Activité 1.2.2</b> Elaborer et valider le plan d'action de renforcement des capacités des mécanismes et structures étatiques et non-étatiques de prévention et de gestion de conflits, et pour une meilleure intégration des jeunes.</p> <p><b>Activité 1.2.3</b> Mettre en œuvre les actions prioritaires du plan d'action</p> <p><b>Activité 1.2.4</b> Mettre en place une matrice inclusive de suivi de la mise en œuvre du plan d'action par les acteurs locaux, y compris les jeunes</p> <p><b>Activité 1.2.5</b> Lancer une campagne de sensibilisation, de communication et d'information des communautés locales sur la mise en œuvre du plan d'action</p>	<p>PNUD (Mali &amp; Burkina-Faso)            FNUAP (Mali &amp; Burkina-Faso)</p>	<p>PNUD (Mali &amp; Burkina-Faso)            FNUAP (Mali &amp; Burkina-Faso)            Ministères ; Autorités Locales ; ONG Locales ; Associations de jeunes et de femmes, ect.</p>

<p>1.2.5. Rapport d'activités 1.2.6.# Nombre de rapports d'ateliers organisés 1.7. #Nombre d'outils de gestion pacifique des conflits disponibles</p>	<p>Activité 1.2.6 Organiser des ateliers de formation sur la gestion pacifique des conflits et les outils disponibles en matière de prévention au profit des autorités locales et des communautés dont les jeunes. Activité 1.2.7. Elaborer des outils de prévention et de gestion pacifique des conflits au profit des autorités locales et des communautés y compris les jeunes</p>		<p>PNUD (Mali &amp; Burkina-Faso) FNUAP (Mali &amp; Burkina-Faso) Ministères ; Autorités Locales ; ONG Locales ; Associations de jeunes et de femmes, ect.</p>
<p>Produit 1.3 : Une stratégie de sensibilisation et de plaidoyer pour l'intégration des jeunes dans les mécanismes et structures étatiques et non-étatiques de prévention et de gestion de conflits est élaborée et mise en œuvre</p> <p>Base de Référence: Les cadres formels et non-formels de gestion de la sécurité n'intègrent pas les jeunes et les femmes.</p> <p>Indicateurs : 1.3.1.# Nombre d'outils d'apprentissage développés 1.3.2.# Nombre de rapports d'ateliers organisés 1.3.3.# Nombre de rapports d'ateliers organisés 1.3.4. Cinq (5) rapport d'activités</p>	<p>Activité 1.3.1 Elaborer des outils de plaidoyer et de communication sur l'intégration des jeunes dans les mécanismes et structures étatiques et non-étatiques de prévention et de gestion de conflits Activité 1.3.2 Organiser des ateliers de renforcement des capacités des organisations et des communautés sur l'importance de la participation citoyenne, et le rôle des jeunes dans la prévention et la gestion des conflits dans les deux pays, et au niveau transfrontalier Activité 1.3.3 Organiser des ateliers de plaidoyer avec les organisations traditionnelles (chefs traditionnels et communiers, griots, chefs religieux) sur le rôle des jeunes dans la prévention et la gestion des conflits dans les deux pays, et au niveau transfrontalier Activité 1.3.4 Organiser cinq rencontres intergénérationnelles sur l'importance du caractère inclusif des mécanismes et structures étatiques et non-étatiques de prévention et de gestion de conflits dans les deux pays, et au niveau transfrontalier</p>	<p>Cible : (2019-2020) – Dialogue inclusif entre jeunes et adultes y sur les questions de société y compris les interactions avec les forces de sécurité renforcées dans les 2 espaces sous transfrontaliers.</p>	<p>PNUD (Mali &amp; Burkina-Faso) FNUAP (Mali &amp; Burkina-Faso) (Mali &amp; Burkina-Faso)</p>
<p>Produit 1.4 : Les mécanismes et structures étatiques et non-étatiques de prévention et de gestion de conflits fonctionnent de façon efficiente et pérenne et gère les conflits</p> <p>Base de Référence: Niveau d'intensité des conflits inter et intracommunautaires souligné par l'analyse des conflits attesté de la faible capacité des structures en place.</p> <p>Indicateurs :</p>	<p>Activité 1.4.1 Appuyer les mécanismes et structures locaux de gestion et de prévention des conflits à répertorier les cas de conflits dans les deux pays, et au niveau transfrontalier Activité 1.4.2 Appuyer les mécanismes et structures locaux de gestion et de prévention des conflits à analyser les cas de conflits dans les deux pays, et au niveau transfrontalier Activité 1.4.3 Appuyer les mécanismes et structures locaux de gestion et de prévention des conflits à gérer et prévenir les cas de conflits dans les deux pays, et au niveau transfrontalier</p>	<p>Cible (2019) – Mécanismes locaux de gestion des conflits intercommunautaires sont disponibles.</p>	<p>PNUD (Mali &amp; Burkina-Faso) FNUAP (Mali &amp; Burkina-Faso) Ministères ; Autorités Locales ; ONG Locales ; Associations de jeunes et de femmes, ect.</p>



<p>1.4.1/1.4.2. Outils d'analyse et d'alerte précoce communautaire sont disponibles</p> <p>1.4.3. Mécanismes Locaux de gestion des conflits intercommunautaires sont disponibles</p> <p>1.4.4. Programmes d'éducation et de formation axés sur la gestion des conflits sont diffusés au niveau transfrontalier.</p>	<p>Activité 1.4.4 Soutenir des programmes radiophoniques des deux côtés de la frontière pour diffuser les résultats des efforts de prévention et de gestion des conflits, et les exemples de citoyenneté participative des jeunes</p>	<p>PNUD (Mali &amp; Burkina-Faso); FNUAP (Mali &amp; Burkina-Faso); Ministères ; Autorités Locales ; SP du OS Sahel ; ONG Locales ; Associations de jeunes et de femmes, ect.</p>
<p>Résultat N°2 : d'ici la fin du projet, grâce à une participation accrue, les besoins et aspirations des jeunes sont mieux intégrés dans les mécanismes et structures de prise de décision au niveau local, avec des passerelles vers les niveaux régional et national.</p> <p>Produit 2.1 : Une étude visant un diagnostic détaillé sur le degré d'inclusion des jeunes dans les mécanismes et structures de prise de décision au niveau local est disponible</p> <p>Base de Références : Politique sur la Gouvernance Locale n'intègre pas suffisamment les questions de jeunes et restent peu sensibles au Genre.</p> <p>Indicateurs : 2.1.1. Rapport d'étude sur l'efficacité des mécanismes formels disponibles 2.1.2.# Nombre de rapports d'activités 2.1.3. Rapport d'activités</p>	<p>Activité 2.1.1 Conduire une analyse situationnelle des mécanismes et structures de prise de décision et leur degré d'inclusion des jeunes dans la zone d'intervention des deux côtés de la frontière</p> <p>Activité 2.1.2 Faciliter des conférences territoriales pour restituer les conclusions des deux analyses avec les organisations de jeunesse, les communautés à la base, les équipes pays, organisations de la société civile, autorités locales, régionales et nationales.</p> <p>Activité 2.1.3 Faciliter des échanges sur les conclusions du diagnostic avec diverses organisations des jeunes et les autorités locales</p>	<p>PNUD (Mali &amp; Burkina-Faso &amp; Plateforme de Dakar)</p> <p>FNUAP (Mali &amp; Burkina-Faso)</p>
<p>Produit 2.2 : Un plan d'action est élaboré et mis en œuvre pour renforcer le degré d'inclusion des jeunes dans les mécanismes et structures de prise de décision au niveau local</p> <p>Base de Références :</p> <p>Indicateurs : 2.1.2.# Nombre de rapports d'ateliers 2.1.3.# Nombre de rapports réguliers 2.1.4. matrice inclusive de suivi de la mise en œuvre du plan d'action 2.1.5. Rapport d'activités</p>	<p>Activité 2.2.1 Organiser des ateliers de concertation avec les communautés locales et les organisations de jeunesse sur les priorités du plan d'action</p> <p>Activité 2.2.2 Elaborer et valider le plan d'action pour une meilleure intégration des jeunes et leurs besoins dans les mécanismes et structures de prise de décision au niveau local.</p> <p>Activité 2.2.3 Mettre en œuvre les actions prioritaires du plan d'action</p> <p>Activité 2.2.4 Mettre en place une matrice inclusive de suivi de la mise en œuvre du plan d'action par les acteurs locaux, et organisations de jeunes</p> <p>Activité 2.2.5 Lancer une campagne de sensibilisation, communication et information des autorités locales et des organisations de jeunes sur la mise en œuvre du plan d'action</p>	<p>PNUD (Mali &amp; Burkina-Faso); FNUAP (Mali &amp; Burkina-Faso); Ministères ; Autorités Locales ; SP du OS Sahel ; ONG Locales ; Associations de jeunes et de femmes, ect.</p>
<p>Cible (2019) -- Plan d'Action est disponible &amp; une matrice inclusive de suivi de la mise en œuvre sont disponibles.</p>	<p>Activité 2.2.1 Organiser des ateliers de concertation avec les communautés locales et les organisations de jeunesse sur les priorités du plan d'action</p> <p>Activité 2.2.2 Elaborer et valider le plan d'action pour une meilleure intégration des jeunes et leurs besoins dans les mécanismes et structures de prise de décision au niveau local.</p> <p>Activité 2.2.3 Mettre en œuvre les actions prioritaires du plan d'action</p> <p>Activité 2.2.4 Mettre en place une matrice inclusive de suivi de la mise en œuvre du plan d'action par les acteurs locaux, et organisations de jeunes</p> <p>Activité 2.2.5 Lancer une campagne de sensibilisation, communication et information des autorités locales et des organisations de jeunes sur la mise en œuvre du plan d'action</p>	<p>PNUD (Mali &amp; Burkina-Faso &amp; Plateforme de Dakar)</p> <p>FNUAP (Mali &amp; Burkina-Faso)</p>

<p><b>Produit 2.3 :</b> Une stratégie de sensibilisation et de plaidoyer pour l'intégration des jeunes dans les mécanismes et structures de prise de décision au niveau local est mise en œuvre</p> <p><b>Base de Référence :</b> Faible niveau de représentativité voire l'absence de jeunes dans les structures de prise de décision dans les pays bénéficiaires du projet.</p> <p><b>Indicateurs :</b></p> <p>2.3.1. Outils de plaidoyer et de communication sensible aux questions de jeunes disponibles</p> <p>2.3.2/3.4. # Nombre de rapports d'ateliers</p> <p>2.3.5. Cinq (5) rapports de consultations élargies</p>	<p><b>Cible (2019) – Outils de plaidoyer et de communication sensible aux questions de jeunes disponibles</b></p>	<p><b>Activité 2.3.1</b> Élaborer des outils de plaidoyer et de communication sur l'intégration des jeunes dans les mécanismes et structures de prise de décision au niveau local</p> <p><b>Activité 2.3.2</b> Organiser des ateliers de renforcement des capacités des organisations de jeunes sur la participation citoyenne, et leur rôle dans la prise de décision au niveau local dans les deux pays, et au niveau transfrontalier</p> <p><b>Activité 2.3.3</b> Organiser des ateliers de plaidoyer avec les organisations traditionnelles (chefs traditionnels et coutumiers, griots, chefs religieux) sur le rôle des jeunes dans la prise de décision au niveau local dans les deux pays, et au niveau transfrontalier</p> <p><b>Activité 2.3.4</b> Organiser cinq rencontres intergénérationnelles sur l'importance du caractère inclusif des mécanismes et structures de prise de décision au niveau local dans les deux pays, et au niveau transfrontalier</p>	<p>PNUD (Mali &amp; Burkina-Faso); FNUAP (Mali &amp; Burkina-Faso); Ministères; Autorités Locales; SP du GS Sahel; ONG Locales; Associations de jeunes et de femmes, etc.</p>
<p><b>Produit 2.4 :</b> Les besoins des jeunes au niveau local sont intégrés et portés par les organisations de jeunes au niveau local, régional et national</p> <p><b>Base de référence :</b> Les stratégies et approches des organisations de jeunes sont moins sensibles aux réalités des jeunes ruraux et ceux des régions frontalières.</p> <p><b>Indicateurs :</b></p> <p>2.4.1. # Nombre de rapports d'ateliers</p> <p>2.4.2. Quatre (04) séances de formation sur le plaidoyer</p> <p>2.4.3. Plateforme en ligne d'échanges, de partage de connaissances et de bonnes pratiques entre jeunes</p>	<p><b>Cible (2019-2020) – Plateforme en ligne d'échange, de partage de connaissances et de bonnes pratiques entre jeunes est disponible et fonctionnelle.</b></p>	<p><b>Activité 2.4.1</b> Renforcer les capacités des organisations de jeunes au niveau local à faire du plaidoyer pour intégrer les besoins des jeunes en matière de participation dans les mécanismes de prise de décision au niveau local, régional et national</p> <p><b>Activité 2.4.2</b> Soutenir quatre (04) des organisations socio-culturelles (1 au niveau local et 1 au niveau régional de chaque côté de la frontière) pour un plaidoyer sur les questions et outils de promotion de la participation des jeunes et citoyeneté</p> <p><b>Activité 2.4.3</b> Mettre en place une plateforme en ligne d'échanges, de partage de connaissances et de bonnes pratiques entre jeunes au niveau local, régional, national et transfrontalier sur les questions de paix et de sécurité</p>	<p>PNUD (Mali &amp; Burkina-Faso); FNUAP (Mali &amp; Burkina-Faso); Ministères; Autorités Locales; SP du GS Sahel; ONG Locales; Associations de jeunes et de femmes, etc.</p>
<p><b>Résultat N°3 :</b> le dialogue et le partage d'expériences et de bonnes pratiques en matière de promotion de la participation citoyenne des jeunes sont promus grâce à une approche transfrontalière et régionale.</p> <p><b>Produit 3.1 :</b> Un mécanisme de concertation et de dialogue au niveau transfrontalier est renforcé pour promouvoir les échanges entre les deux</p>	<p><b>Cible (2019) – Étude sur l'efficacité et l'inclusivité des politiques de gestion des frontières et des espaces frontaliers avec des</b></p>	<p><b>Activité 3.1.1</b> Conduire un état des lieux des besoins et potentialités en matière de prise en compte des besoins des jeunes dans la gestion des espaces transfrontaliers (y compris à travers l'outil de communication en ligne)</p>	<p>PNUD (Mali &amp; Burkina-Faso); FNUAP (Mali &amp; Burkina-Faso); PBP; Ministères; Autorités</p>

<p>Localités ; SP du G5 Sahel ; ONG Locales ; Associations de jeunes et de femmes, Réseau régional de jeunes &amp; Femmes ; ect.</p>			
<p>(Mali &amp; Burkina Faso)</p>	<p>Atelier 3.1.2 Organiser un atelier de restitution entre commissions techniques en charge des frontières et organisations de jeunes dans les deux pays sur la gestion intégrée des frontières sensible aux questions des jeunes</p> <p>Activité 3.1.3 Organiser des concertations avec les acteurs locaux pour identifier les points d'entrée prioritaires pour faciliter une gestion intégrée des frontières sensible aux questions de jeunes (focus sur emploi, libre circulation, dialogue transfrontalier entre jeunes, prévention de l'extrémisme violent)</p> <p>Activité 3.1.4 Appuyer la mise en œuvre des points d'entrée prioritaires</p>	<p>recommandations opérationnelles est disponible.</p> <p><b>Cible (2020)</b> -- Politiques de Gestion Intégrées des Frontières sont disponibles -- Des forces de sécurité plus transparentes, réactives et qui prennent en charge les besoins et préoccupations au sein de leurs interventions de la communauté notamment les jeunes et les femmes.</p>	<p> pays sur la prise en compte des jeunes dans la gestion des espaces frontaliers</p> <p><b>Base de Référence :</b> Absence au niveau des pays de politiques et stratégies orientées vers la gestion intégrée des espaces transfrontaliers.</p> <p><b>Indicateurs :</b></p> <p>3.1.1. Une (1) Etude sur l'efficacité et l'inclusivité des politiques de gestion des frontières et des espaces frontalier</p> <p>3.1.2. Un rapport atelier</p> <p>3.1.3. # Nombre de rapports d'atelier</p> <p>3.1.4. Rapport de suivi &amp; évaluation</p>
<p>PNUD (Mali &amp; Burkina-Faso); FNUAP (Mali &amp; Burkina-Faso); PFP; Ministères ; Autorités Locales ; SP du G5 Sahel ; CEDEAO ; ONG Locales ; Associations de jeunes et de Femmes, Réseaux régionaux de Jeunes &amp; Femmes ; ect.</p>	<p>PNUD (Mali &amp; Burkina-Faso &amp; Plateforme de Dakar) FNUAP (Mali &amp; Burkina-Faso)</p>	<p><b>Cible (2019-2020)</b> -- Cadre d'échange et de suivi de la mise en œuvre de la SU-G5 -- avec des indicateurs de performance est disponible.</p>	<p><b>Produit 3.2 :</b> La stratégie intégrée de la jeunesse du G5 Sahel est mise en œuvre dans les deux pays de la zone du projet</p> <p><b>base de Référence :</b> Il n'existe pour le moment qu'un cadre de référence pour la SU-G5 y compris l'absence de politique nationale pour son appropriation.</p> <p><b>Indicateurs :</b></p> <p>3.2.1.# Nombre de rapports de sensibilisation</p> <p>3.2.2. cadre d'échange et de suivi de la mise en œuvre de la SU-G5</p> <p>3.2.3. Quatre (4) rapport d'activités</p> <p>3.2.4. # Nombre de rapports de consultation &amp; activités conjoints</p>
	<p>PNUD</p> <p>(Mali &amp; Burkina-Faso &amp; Plateforme de Dakar)</p> <p>FNUAP</p> <p>(Mali &amp; Burkina-Faso)</p>		<p>Activité 3.2.1. Sensibiliser les organisations de jeunes sur la Stratégie Intégrée des Jeunes du G5 Sahel</p> <p>Activité 3.2.2. Créer un cadre d'échange et de suivi de la mise en œuvre de la Stratégie Intégrée de la Jeunesse du G5 Sahel (SU-G5) dans les zones du projet entre organisations de jeunes locales et le Réseau des Jeunes du G5 Sahel et le ROJALNU.</p> <p>Activité 3.2.3. Organiser quatre journées d'échanges culturels avec les jeunes des deux côtés de la frontière sur la stratégie intégrée de la jeunesse du G5 et les Résolutions 1325 et 2250.</p> <p>Activité 3.2.4. Mettre en réseau les antennes nationales du G5 Sahel, le Programme du Volontariat de la CEDEAO avec les organisations de jeunesse y compris à travers la Plateforme en ligne (visite de terrain conjointe, utilisation de la plateforme en ligne).</p>

- c) Fournir une théorie du changement pour le projet – c'est-à-dire comment les interventions envisagées vont mener aux résultats et pourquoi ces interventions ont été choisies. Indiquez quelles interventions sont particulièrement risquées. (Note: Le changement peut se produire par le biais d'approches diverses et variées, par exemple la cohésion sociale peut être favorisée par le dialogue ou par les opportunités d'emploi ou la gestion conjointe des infrastructures. Comment avez-vous choisi votre approche de programmation et selon quelles hypothèses ?)

De l'analyse des conflits dans la région du Liptako-Gourma – épice de la crise au Sahel – il en ressort une multitude de causes structurelles et conjoncturelles sous-jacentes en tant que facteurs alimentant et favorisant une insécurité croissante et transnationale. L'expansion démographique naturelle dans un contexte de changement climatique, les pesanteurs et les pratiques entravant la participation des femmes et des jeunes aux affaires locales y compris la faible capacité des mécanismes de gestion et de prévention des conflits qui non seulement amenuisent les opportunités économiques. Par ailleurs, ces facteurs réunis contribuent à engendrer une multitude de conflits qui du fait des similitudes entre les communautés de part et d'autre de frontières se déplacent d'un pays à un autre.

La porosité des frontières et la présence de groupes ethniques similaires des deux côtés de la frontière face à la faible présence de l'État ou à l'absence de services publics de base – cela crée une situation d'insécurité régionale et croissante qui alimente des facteurs de crise existants et finalement servent de base aux messages de propagandes des groupes armés non-étatiques. Par ailleurs, cette situation suscite de réelles inquiétudes au sujet de la stabilité régionale du fait de la faible mobilisation des partenaires et de l'absence d'interventions articulées autour de la dimension transnationale accroissant ainsi la vulnérabilité des jeunes et des femmes. Cette inquiétude se justifie davantage d'une part, du fait de la faible capacité des autorités locales et des instances communautaires à apporter des réponses durables et de manière inclusive et participative aux conflits qui les affectent ; et d'autre part, de leur incapacité à prendre en compte les besoins propres aux femmes et aux jeunes.

Par conséquent, il devient urgent de promouvoir une approche intégrée et inclusive qui vise à aborder les défis majeurs de la vulnérabilité des jeunes et des femmes aux conflits. Dès lors, il est question dans le cadre de ces interventions de cibler les causes pour lesquelles des réponses pourraient être apportées au bout de dix-huit mois. Il est aussi prévu de cibler des réponses adaptées à la situation d'insécurité et de crise régionale dans un contexte marqué par l'absence d'autorités locales et de faible présence d'interventions des partenaires du Sahel. Pour ce faire, l'intervention planifiée s'articule autour de trois types de changements escomptés :

- 1) Changement des comportements des mécanismes étatiques de prévention et de gestion des conflits avec pour objectifs de promouvoir au sein de leurs interventions la participation des jeunes et des femmes en tant que potentiels acteurs de paix.
- 2) Changement au niveau institutionnel qui vise à influencer les stratégies et politiques sur la prévention et la gestion des conflits afin que celles-ci soient davantage sensibles aux questions de participation inclusive tout en tenant compte des diverses potentialités et capacités existantes notamment les jeunes et l'engagement de leaders locaux d'opinions et porteurs de normes sociales en faveur de la paix.
- 3) Changement dans les approches existantes vers des approches intégrées et articulées autour de l'utilisation des innovations (technologie, etc.) avec une double finalité, à savoir le renforcement des capacités et la familiarité des organisations de jeunes et des organisations à la base de jeunes avec ces nouveaux outils – le renforcement de la participation citoyenne avec une mise à profit des cadres régionaux existants à l'instar du Programme de Volontariat de la CEDEAO y compris le nexus sécurité-développement à travers la Stratégie Intégrée de la Jeunesse du GS Sahel.

L'innovation apportée par cette approche s'illustre à un double niveau. D'une part, elle vise à promouvoir une interconnexion entre les jeunes leaders aux niveaux national et régional (GS Sahel) et ceux vivant au niveau local et transfrontalier. D'autre part, il est visé à travers cette approche de promouvoir des réponses transfrontalières et régionales en vue de s'attaquer aux défis de part et d'autre des frontières. Par-dessus, cette innovation s'illustre davantage dans le fait que l'intervention entend opérer dans un contexte d'insécurité transfrontalière impliquant l'adoption par les pays de mesures restrictives de liberté de circulation – ce qui a contribué à une très faible mobilisation des acteurs et interventions dans cette région. À long terme, l'objectif poursuivi est de promouvoir auprès des bailleurs et des pays une approche transfrontalière sensible aux questions de jeunes en vue d'adresser les défis transnationaux dans une optique de promotion du nexus développement-sécurité.

- d) **Stratégie de mise en œuvre du projet** – expliquez comment le projet va réaliser les activités de la manière la plus effective et efficace pour atteindre les résultats, y compris la justification relative aux choix des zones d'intervention géographiques du projet, le critère de sélection des bénéficiaires, le calendrier de mise en œuvre les activités, la cohérence entre les résultats et toute autre information pertinente concernant l'approche de mise en œuvre (doit intégrer les questions d'égalité entre les sexes et prendre en compte les besoins spécifiques des jeunes). Il n'y a pas besoin de répéter ici tous les produits et toutes les activités du projet qui sont dans le Cadre des résultats.

**STRATÉGIE D'INTERVENTION** – Le Projet de *"Jeunes et Paix : Une Approche transfrontalière entre le Mali et le Burkina-Faso"* a été choisi comme projet pilote par la Peace Building Fund, le PNUD et le FNUAP dans le cadre de la Stratégie des Nations Unies pour le Sahel (UNISS) et le Plan d'Appui de Soutien des Nations Unies pour le Sahel en appui aux efforts des pays du Sahel pour la mise en œuvre de la Stratégie Intégrée Jeunesse du G5 Sahel (SIJ-G5S) au Mali et au Burkina-Faso ; et à cet égard, il vise à promouvoir une approche transfrontalière dans la gestion des défis transfrontaliers qui affectent les populations transfrontalières vulnérables parmi lesquelles les jeunes et les femmes.

Le projet sera mis en œuvre par le système des Nations Unies, le PNUD et l'UNFPA, en collaboration étroite avec les gouvernements du Burkina et du Mali à travers les Ministères partenaires, la Société Civile, les Associations et regroupements régionaux des femmes. Tenant compte de la vocation sous régionale du projet, une synergie d'actions entre toutes les parties prenantes au niveau des deux pays à travers une large communication, des missions conjointes, collecte des données, échanges d'expériences entre Pays pour renforcer la complémentarité entre les interventions et en garantir l'impact. Par ailleurs, le projet intègre une dimension partage d'expériences et de bonnes pratiques en appui à la mise en œuvre de la SIJ-G5S, en assurant une régionalité des initiatives à entreprendre. A cet effet, le projet travaillera en étroite collaboration avec le Secrétariat Permanent du G5 Sahel et divers réseaux d'ONGs au niveau sous régional. Dans l'optique d'assurer une harmonisation des pratiques et approche pour une meilleure prise en compte des questions de jeunes et de femmes dans la région, le projet bâtira sur les expériences faites dans d'autres pays de la région (Cameroun ; Niger et Tchad). Pour ce, le bureau régional PNUD/Dakar sera impliqué en soutien à cette meilleure implication de la dimension régionale et partage d'expériences et de bonnes pratiques

**CIBLAGE GÉOGRAPHIQUE** --- L'approche transfrontalière adoptée par ce projet pilote implique de focaliser les interventions dans les régions situées de part et d'autres des frontières du Burkina-Faso et Mali et surtout de les orienter vers les cercles( niveau départemental) afin de faciliter ciblage du niveau local dans la mesure des capacités opérationnelles des deux agences des deux côtés de la frontière.

Les critères ci-dessous ont prévalu au choix des zones d'interventions :

- Existence d'une dynamique de conflits (communauté affectée par les conflits) et impact de la crise dans la zone ;
- Présence minimale de l'Etat, des collectivités territoriales, des services déconcentrés et ou des autorités intérimaires, des acteurs de la société civile, du CNJ-Mali et ses démembrements y compris d'autres structures de jeunesse dédiées à la promotion socioéconomique des jeunes, à la prévention et la gestion du conflit;
- Complémentarités avec d'autres initiatives financées par le PBF ou non dans le cadre de la consolidation de la paix impliquant les jeunes ;
- Accessibilité et relative sécurité, permettant d'assurer la mise en œuvre par les agences et leurs partenaires avec la présence des Forces Armées Maliennes (FAMA) de la MINUSMA et ou du G 5 Sahel (Mopti).
- Zone avec des défis identiques et frontalière au Burkina (Mopti, cercles de Bankass et Koro)

Pour ce faire, le projet interviendra dans les régions suivantes :

1. **Mali** --- Trois (3) cercles au niveau de la région de Mopti Bankass, Koro et Douentza + 1 cercle au niveau de Ségou (Tominián) avec focus sur les communes situées le long de la frontière- pourquoi : prévalence des 3 types de conflit, réaliste point de vue capacité de mise en œuvre (bureau PNUD à Mopti-FNUAP à confirmer), zone accessible par la route, et proximité avec la frontière du BF et zone de dynamique transfrontalière (même composition ethnique des deux côtés de la frontière, commerce, transport et transhumance)
2. **Burkina-Faso** --- Région du Nord (Provinces du Yatenga et Lorum) et Région du Sahel (Provinces du Soum et Oudalan) avec un focus sur les communes frontalières: Ces 2 régions sont frontalières avec la région de Mopti. La région frontalière à celle de Ségou est moins affectée que les 2 citées plus haut.

Pour limiter le champ d'action, nous souhaiterons retenir les communes frontalières des régions du Nord et du Sahel. Les régions du Sahel et du Nord sont les plus affectées par les conflits au Burkina Faso et constituent les zones prioritaires pour le gouvernement. Elles vont également bénéficier de 3 projets PBF (gestion pacifique des conflits locaux, amélioration de la confiance entre populations ; administration et forces de défense et sécurité ; et prévention de la radicalisation et extrémisme violent). Ces 2 régions que sera mis en œuvre le Programme d'urgence pour le Sahel au Burkina Faso (PUS-BF). Il vise à améliorer les conditions sécuritaires et à réduire la vulnérabilité de la population pour un développement durable dans la région du Sahel et une partie de la région du Nord. Cette initiative du Gouvernement est complétée par les stratégies développées dans la sous-région telles que le G5-Sahel pour lutter contre l'extrémisme violent et la radicalisation.

**CIBLAGE DES BENEFICIAIRES :** Les bénéficiaires directs seront identifiés suivant une approche communautaire entre toutes les parties prenantes, tenant compte des résultats de l'analyse genre et analyse de conflits. Il s'agit de jeunes hommes et femmes dans la tranche d'âge indicative de 18 à 35 ans considérés comme marginalisés et parmi les groupes vulnérables, et à ce titre également susceptibles d'être tentés et/ou impliqués dans la violence armée d'une part et d'autres part des jeunes organisés ou non réseaux et suffisamment engagés pour participer à la prévention et la gestion des conflits et capables de conduire le dialogue social avec tous les acteurs. Ceci inclut les catégories de jeunes non scolarisés, non qualifiés et/ou sans emploi, ceux en situation précaire d'extrême pauvreté, soumis à des griefs non résolus, les jeunes hommes et femmes appartenant aux familles associées aux groupes armés extrémistes et d'autodéfense communautaires, les jeunes femmes à risque ou survivantes de violences basées sur le genre et les jeunes organisés en réseaux. Par ailleurs, le projet n'exclut pas d'appuyer des jeunes prometteurs, suivant une logique inclusive et communautaire et de « Do no harm » afin d'éviter la perception d'une « prime à la délinquance ». Les critères de sélection seront adaptés et validés en fonction des résultats de l'analyse participative des conflits sensible au genre, et les aspirations et contributions de la jeunesse, et intégreront les nouvelles évolutions notamment les frustrations à la suite du processus DDR.

A chaque étape de la mise en œuvre du Projet Jeunes/Paix, on aura à l'esprit les causes endogènes et exogènes du conflit pour conduire à bâtir la paix dans un contexte transfrontalier Mali-Burkina.

Les aspects de bonne gouvernance, de restauration des espoirs de communautés, de synergies et passerelles dans les interventions transfrontalières ainsi que la juste distribution des ressources et de manière durable seront encouragés autant que la lutte contre les Violences sexo spécifiques et celles basées sur le Genre.

La Dimension Genre sera intégrée à toutes les phases de mise en œuvre du Projet et compte tenu du rôle que les Femmes jouent si positivement dans la construction de la Paix. Le projet s'assurera que les données collectées et les rapports publiés tiennent compte de la dimension Genre avec des données désagrégées faisant ressortir les inégalités basées sur le Genre ; bien plus, dans le processus de recrutement, la dimension Genre sera privilégiée et parmi les acteurs, ceux qui sont reconnus auteurs de Violence basée sur le Genre seront écartés ; les Quatre Agences au Mali et Burkina s'assureront que les capacités des intervenants soient renforcées en matière de Genre, et lutte contre les Violences sexuelles, et sexistes.

### 3.

Catégorie de bénéficiaires	Nombre de bénéficiaires directs Mali	Nombre de bénéficiaires indirects Mali	Nombre de bénéficiaires directs BF	Nombre de bénéficiaires directs BF
Représentants des autorités locales	60	1000	80 (20 par provinces)	1000
Représentants des autorités régionales et nationales	20	500	30 (10 par régions et 10 au niveau central)	450
Membres des OSC et OCB	80 (50 hommes et 30 femmes)	2300	80 dont 50 hommes et 30 femmes (20 membres par province)	1500
Membres d'Associations socio-culturelles	100 (y compris 50 femmes)	500	100 dont 25 par province (50 filles et 50 garçons)	2000
Membres des organisations de jeunesse	100 (50 jeunes hommes et 50 jeunes filles)	450		
Organisations traditionnelles de jeunes	100	500		

Membres des mécanismes et structures locaux de gestion et de prévention des conflits (chefs traditionnels, chefs religieux, griots)	20	130	17	100
Jeunes	500 (350 jeunes hommes et 250 jeunes filles)	2000	400 dont 100 par province (300 garçons et 100 filles)	1500
Secrétariat du G5 Sahel et ses antennes nationales	10	Population de pays bénéficiaires	10	Population de pays bénéficiaires
<b>TOTAL</b>	<b>1090</b>	<b>Environ 2150</b>	<b>717</b>	<b>Environ 6550</b>

**CALENDRIER DE MISE EN ŒUVRE DU PROJET** – La mise en œuvre du projet se fera selon une approche participative et consultative qui impliquera l'élaboration des plans d'actions y compris la validation des activités identifiées en étroite collaboration avec les bénéficiaires (autorités locales, leaders et chefs, communautés, etc.) et sur la base d'études prospectives. Pour ce faire, le dialogue entamé avec certains des acteurs clés sera maintenu tout au long du processus. De manière spécifique, les différents résultats du projet :

- Q1 – Il s'agira de : Mise en place de l'équipe de coordination du projet ; Confirmation des zones d'interventions ; choix des bénéficiaires et lancement des deux diagnostics. Développement d'un Plan Conjoint de Suivi & Evaluation ainsi qu'un Plan de Communication sur les activités du projet. Elaboration d'une stratégie de développement et de vulgarisation des connaissances et des bonnes pratiques (dans l'optique de la mobilisation des ressources)
- Q2 & 3 – Développer et lancer les plans d'actions (par résultats) pour les deux premiers résultats suivi du renforcement des capacités. Lancer également les activités transfrontalières et régionales.
- Q4 & 5 – Appui aux structures locales et nationales dans la gestion des conflits et la promotion de la participation des jeunes (renforcement des capacités et appui à la mise en œuvre).
- Q6 – Processus d'évaluation finale du projet et des leçons apprises dans la mise en œuvre du projet

### III. Gestion du projet et coordination (4 pages max)

- a) **Organisations bénéficiaires et partenaires de mise en œuvre** – indiquez les agences bénéficiaires directes et leurs partenaires de mise en œuvre (internationaux et locaux), clarifier qui est l'agence chef de file, et expliquer ces choix, sur base des mandats, expertise, connaissance du terrain local, et capacités existantes.  
Le PNUD (Lead) et l'UNFPA sont les Agences bénéficiaires directs avec comme partenaires de mise en œuvre du Projet le Ministère de la Jeunesse du Mali et du Burkina Faso avec leurs services techniques rattachés et la Société Civile dont le Conseil National de Jeunesse des deux Pays.

Le PNUD dispose une grande expérience de gestion de Projets PBF, a avec l'UNFPA une bonne expérience de terrain notamment dans les Régions cibles du Projet actuel tant au Mali qu'au Burkina et par ailleurs ils entretiennent de très bonne relation de travail tant avec le Ministère de la Jeunesse qu'avec les Organisations de la Société Civile..

- b) **Gestion du projet et coordination** – présenter l'équipe de mise en œuvre du projet, y compris les postes et rôles, et indiquer quels postes seront financés par le projet, et le pourcentage du budget total. Expliquer la coordination envisagée pour le projet et les mécanismes de contrôle. Remplissez l'annexe C : liste de vérification pour le lancement du projet.

**•Pays lead - Mali**

•Agence lead – PNUD (présence opérationnelle dans la zone d'intervention du projet – bureau PNUD à Mopti géré par une Coordinatrice Terrain de niveau P4 en charge de la Coordination technique de toutes les initiatives dans la région et appuyé par des staffs nationaux en charge de la gestion des projets/programmes du PNUD)

La coordination du Projet se fera comme suit :

•L'unité de coordination du projet par Pays regroupe le PNUD et UNFPA pour le compte du système des Nations Unies. Elle aura en charge la gestion technique du Projet au quotidien, notamment la préparation des plans de travail annuels, des notes stratégiques, des accords de partenariat avec les différents acteurs (gouvernements et société civile), mise en œuvre des activités et suivi-évaluation et rapportage. Les Ministères partenaires ainsi que leurs services techniques rattachés seront tenus régulièrement informés de l'état de mise en œuvre des activités à travers des réunions périodiques à la demande de l'une des parties et à travers des échanges de courriels.

•Au Mali, l'Unité de Coordination sera composée d'un Coordinateur National/point focal dans le cadre de la formulation du projet et chargé de sa mise en œuvre, d'un VNU/International/Expert en charge de la promotion socioéconomique des jeunes à recruter, d'une Assistante Administrative et Financière chargée du suivi budgétaire dans Atlas du rapportage financier, d'un Agent de développement communautaire basé à Mopti, d'une Coordinatrice Terrain niveau P4 en charge de la coordination technique et de la supervision des différentes initiatives pilotées par le PNUD seul ou en partenariat avec d'autres agences dans la région de Mopti. Du côté d'UNFPA/Mali, l'Expert en Gestion du Projet en sa qualité de point focal sera logé au sein de cette unité de coordination et répondra techniquement des activités relevant de sa structure pour garantir la synergie d'actions et l'impact du projet.

•Au Burkina Faso la gestion opérationnelle sera du ressort d'un coordonnateur de projet logé au sein du PNUD et de 03 Agents de Développement Communautaire qui travailleront avec un chargé de programme sous la supervision directe du Team leader Gouvernance et paix durable du PNUD. Aussi en référence aux orientations du Décret N°2018-0092/PRES/PM/MIEFID du 15 février 2018 portant réglementation générale des projets et programmes de développement exécutés au Burkina Faso, la tutelle technique du Projet est assurée par le Ministère de la Jeunesse, de la Formation et de l'Insertion Professionnelles (MJFIP) ; le Ministère de l'Economie, des Finances et du Développement en assurera la tutelle financière. L'assurance qualité sera assurée par le PNUD. Le présent projet sera rattaché au programme budgétaire « Jeunesse » du Ministère de la Jeunesse, de la Formation et l'Insertion Professionnelles (MJFIP) qui en assure la tutelle technique, ou à tout autre programme que ce Ministère aura identifié.

Au terme de l'article 12 de la nouvelle réglementation générale sur les projets et programmes de développement ci-dessus citée, et en concertation avec le Ministère de la Jeunesse, la Formation et l'Insertion Professionnelles, il a été retenu que le projet Jeunes et Paix : Une Approche transfrontalière entre le Mali et le Burkina-Faso» sera considéré comme projet de « Catégorie 2 ». Dans ce sens les arrangements de gestion se conformeront aux orientations mentionnées au « TITRE III » de la réglementation des programmes et projets et qui traite des modalités applicables aux projets de « Catégorie 2

•Un comité technique Interpays de suivi sera mis en place et basé au Mali animé par le DP PNUD en collaboration avec le Représentant Adjoint de l'UNFPA. Il est composé du Point Focal PBF, des membres des 2 Unités de Coordination Mali-Burkina, il sera en charge de la validation des plans de travail (trimestriel, semestriel et annuel), contribuera au suivi -évaluation du projet à travers l'organisation des missions ponctuelles, la validation des différents rapports de mise en œuvre et de suivi-évaluation avant leur soumission au comité de pilotage qui se réunira une fois chaque semestre de manière alternée au Mali et au Burkina. Ce comité donnera les orientations stratégiques à la mise en œuvre du projet, assurera le contrôle qualité et la prise de décision.

- Le Comité de pilotage des projets PBF composé des représentants de deux Ministères, des agences parties prenantes, des représentants des bénéficiaires, des représentants de la société civile et de la coordination du PBF (Mali et Burkina) qui se réunit deux fois l'an de manière alternée, sous la présidence conjointe du Ministre des Affaires étrangères et la RC du Système des Nations Unies au Mali sera l'instance suprême du projet pour faciliter sa mise en œuvre rapide. Il sera chargé d'assurer la direction générale et l'orientation Politique du projet.



- **Mécanismes de contrôle** -- Le mécanisme de contrôle du projet s'articule à deux niveaux : technique et stratégique avec la participation d'un comité de pilotage Peace Building Fund dans chacun des deux pays :

- *Au technique*, la mise en place d'un Comité Technique de gestion harmonisée pour faciliter la production d'un Plan de Travail Annuel Intégré, Monitoring & Evaluation Intégré -- qui sera composé de Un (1) Coordonnateur, Un (1) Expert Monitoring & Evaluation et Quatre (4) Points Focaux -- qui travailleront en étroite collaboration avec les acteurs de mise en œuvre. Elle aura en charge la gestion technique du Projet au quotidien, notamment la préparation des plans de travail annuels, des notes stratégiques, des accords de partenariat avec les différents acteurs (gouvernements et société civile), mise en œuvre des activités et suivi-évaluation et rapportage. Les Ministères partenaires ainsi que leurs services techniques rattachés seront tenus régulièrement informés de l'état de mise en œuvre des activités.
- *Au niveau stratégique* -- L'engagement régulier des DP & RCs des quatre agences pour faciliter la mise en effective du projet et faire lien avec UN-Support Plan pour le Sahel & la Stratégie Intégrée de la Jeunesse du G5 Sahel -- engagement des COPIL PBF dans les deux pays. sera mis en place et basé au Mali animé par le DP PNUD en collaboration avec le Représentant Adjoint de l'UNFPA. Il sera en charge de la validation des plans de travail (trimestriel, semestriel et annuel), contribuera au suivi-évaluation du projet à travers l'organisation des missions ponctuelles, la validation des différents rapports de mise en œuvre et de suivi-évaluation avant leur soumission au comité de pilotage. Ce comité donnera les orientations stratégiques à la mise en œuvre du projet, assurera le contrôle qualité et la prise de décision. Il se réunira chaque Semestre de manière alternée au Mali et au Burkina Faso.

- c) **Gestion du risque** – identifier le niveau de risque pour la mise en œuvre du projet et établir une liste des risques spécifiques en indiquant la manière dont ils seront mitigés, y compris l'approche proposée pour mettre à jour les risques et l'ajustement des activités du projet. Inclure le principe "ne pas nuire" et de mitigation des risques.

No	Risque	Catégorie	Probabilité	Impact	Mesures de gestion/mitigation	Sensibilité aux conflits
1.	La détérioration du climat sécuritaire dans la zone prioritaire pendant la mise en œuvre du projet complique l'accès aux communautés de concentration (attaques, coupeurs de route, enlèvements, etc)	Sécuritaire et politique	Forte	Fort	Recourir à des partenaires locaux (étatiques et ONG) moins soumis aux contraintes sécuritaires. Investir dans l'information, sensibilisation et conscientisation des communautés locales sur les objectifs et approches du projet. Recours à des modalités de suivi par remote monitoring et technologies (drones, imagerie satellite, etc). Tenir informées les parties prenantes du projet en cas de réalisation du risque et adapter le projet en conséquence.	Une reprise des combats ou de nouvelles exactions ajouteront une nouvelle dimension de complexité, ce qui risque, au mieux, de ralentir la mise en œuvre du projet. Ceci maintiendrait le statu quo au bénéfice exclusif de certaines parties prenantes seulement.
2.	Récupération politique du projet et de ses résultats par certaines parties prenantes dans le cadre des campagnes électorales à venir	Politique	Forte	Moyen	Engagement des parties prenantes à la neutralité. Utilisation d'un cadre neutre pour la tenue des dialogues et sensibilisation. Transparence et large communication auprès de toutes les parties prenantes sur les objectifs et la méthodologie du projet.	Perte de confiance, sentiment d'avoir été manipulé peuvent accroître les griefs et l'intensité de la violence armée.
3.	Faible implication des jeunes femmes entraînant un faible impact des résultats du projet en ce qui concerne la transformation des relations liées au genre	Genre	Faible	Fort	L'analyse locale des conflits intègre un aspect important sur le genre et les problématiques intergénérationnelles. Prévoir des activités de renforcement des capacités des jeunes femmes et des cadres d'échanges spécifiques de manière à accroître leurs capacités et participation. En parallèle mettre en œuvre des actions de sensibilisation des leaders communautaires sur	Une trop faible (ou trop forte, d'ailleurs...) implication des femmes dans le projet pourrait être vu comme un parti pris du projet. Ceci nécessite une sensibilisation adaptée des leaders communautaires.

					l'implication des jeunes femmes. Tenir compte des besoins spécifiques des hommes et des femmes pour assurer une pleine participation à travers des approches stratégiques adaptées.					
4.	Manque d'appropriation par les communautés bénéficiaires et services techniques nationaux met à mal la mise en œuvre et la durabilité du projet	Politique	Faible	Moyen	Sessions de sensibilisation et mobilisation des autorités et communautés locales sur le projet. Implication des services éducatifs envisagés dans le suivi après projet dès les phases initiales et intégrer au projet un volet de renforcement de leurs capacités.				Un faible engagement des acteurs peut représenter un manque de confiance dans le processus d'analyse de conflit, ou la stratégie du projet.	
5.	Manque de confiance entre les populations et les services éducatifs (ETD, services techniques, etc) pour intervenir dans la zone	Programme	Forte	Elevée	Renforcer la fonctionnalité des cadres d'amélioration du dialogue autorité-populations et accroître la participation dans les exercices participatifs liés à l'orientation, planification et suivi du développement au niveau local, pour rétablir la confiance et rétablir un contrat social.				Ceci pourrait signifier que l'analyse des conflits n'a pas été entièrement franche et qu'il reste des frustrations non exprimées.	
6.	Frustration de la part des communes et jeunes non sélectionnés au terme du ciblage qui peut alimenter les griefs et tensions envers l'Etat et entre communautés.	Politique / Programme	Faible	Moyen	Assurer une information et communication large sur le processus de ciblage des zones et des bénéficiaires, et réaliser l'exercice en se basant sur des critères objectifs et sensibles aux conflits, de manière participative et sans a priori. S'assurer que le projet communautaire sur le mécanisme de remontée et traitement des griefs relatifs au projet.				Une frustration accrue pourrait renforcer la perception que l'Etat favorise certaines zones/groupes par rapport aux autres.	
7.	Multiplicité d'interventions dans la zone non coordonnées crée de la	Programme	Très faible	Très Faible	Le projet investira dans la coordination sectorielle, avec l'ambition d'aboutir à				Possibilité que les populations bénéficient de plusieurs appuis simultanés et non coordonnés pourrait impacter sur la dynamique de conflit.	

	confusion et diffuse l'approche intégrée du projet				une harmonisation géographique et thématique accrue	Des tensions accrues non adressées risquent de compromettre l'implication communautaire dans le projet.
8.	Tensions communautaires, durant le projet notamment autour de l'accès aux ressources naturelles et à la terre	Contexte	Forte	Moyen	L'analyse des conflits initiale et le monitoring devront faire ressortir les différents facteurs de tension pouvant alimenter les conflits. Le projet mobilisera ses différents volets pour apaiser ces facteurs, et établira des alliances avec d'autres initiatives spécifiques à ce sujet. L'approche participative et inclusive développée par le projet est essentielle pour assurer le suivi de ces facteurs de tension et prévenir une dégradation sécuritaire.	
9.	La capacité opérationnelle réduite du PNUD & FNUAP pour un projet DEM prévoyant des activités de terrain en un temps limité peut réduire l'atteinte des objectifs	Opérations	Moyen	Moyen	Le projet démarrera par une période de préparation intensive de 3 mois nécessitant le personnel du projet déjà en place. L'appui opérationnel du bureau pays sera requis, notamment pour l'adoption des modalités de cash transfert les plus adaptées et moins risquées.	Une incapacité à délivrer renforcerait les griefs des populations envers le gouvernement et nuira à la confiance et l'image des Nations Unies au Mali et au Burkina-Faso
10.	Retards dans la mise en œuvre du projet, en raison des procédures spécifiques des différentes agences, recrutement et contractualisation tardive avec staffs et partenaires	Opérations	Moyen	Elevée	L'adoption d'un plan de travail intégré et la désignation de points focaux actifs pour toutes les agences du projet sont des facteurs essentiels pour rapprocher les pratiques et coordonner les interventions. Le démarrage du projet par une phase d'inception permettra d'aplanir les points de vue. Les bureaux experts du PNUD/FNUAP solliciteront des experts du bureau régional de Dakar pour un appui ponctuel au démarrage du projet. Les autres agences pourront de même solliciter l'appui des experts de	Un retard à délivrer renforcerait les griefs des populations envers le gouvernement.

		leurs sièges respectifs selon que de besoin.			Partage des outils/analyse de conflits conjoints du local vers le national -- du national vers le local.
11	Manque d'approche harmonisée entre les quatre agences de mise en œuvre d'un projet transfrontalier	Opérationnel	Elevé	Fort	Au technique, la mise en place d'une technique de gestion harmonisée pour faciliter la production d'un PTA Intégré, M&E Intégré. Au niveau stratégique engagement régulier des DP & RCs des quatre agences pour faciliter la mise en effective du projet et faire lien avec UN-Support Plan pour le Sahel & la Stratégie Intégrée de la Jeunesse du G5 Sahel
12	Capacité des acteurs locaux responsables de la mise en œuvre dit projet	Opérationnel	Moyen	Moyen	Stratégie de renforcement des capacités sur la gestion des conflits.

- d) **Suivi / évaluation** – Quelle sera l'approche de suivi / évaluation du projet, y compris l'expertise en suivi / évaluation de l'équipe et les moyens et la chronologie pour l'analyse des données. Inclure le détail du budget alloué au suivi / évaluation, y compris pour la collecte de données de base et les données de fin de projet, et l'évaluation indépendante, et un calendrier approximatif du suivi / évaluation. Allouer au minimum 5 à 7% du budget du projet aux activités de suivi / évaluation.

Au démarrage du projet, une étude de base sera réalisée afin d'établir la situation de référence avec des indicateurs et des cibles bien définis pour pouvoir mesurer la progression vers l'atteinte des objectifs.

En conformité avec les politiques et procédures de programmation du PNUD, le suivi évaluation du projet sera assuré selon le cadre qui suit:

- Un système suivi-évaluation rigoureux basé sur le cadre de résultats et d'indicateurs présentés en Annexe B et sur le journal des risques, permettra non seulement l'examen périodique des risques et des résultats obtenus, mais aussi d'identifier l'évolution du contexte et des circonstances ayant une incidence sur le projet. Il fournira des éléments concrets pour le suivi du projet et la rédaction des rapports. Le projet sera doté d'un plan d'action de suivi-évaluation complet.
- Le suivi du Cadre de résultats est sous la responsabilité conjointe du PNUD et d'UNFPA au niveau de chaque pays. Il sera coordonné par l'expert en charge du suivi-évaluation, appuyé par le personnel des agences sur le terrain et l'unité conjointe de coordination au niveau national, et en collaboration avec l'équipe PBF de MINUSMA et PBSO, le Bureau Régional du PNUD de Dakar et le siège.
- Certaines activités pourront être exécutées par des parties tierces contractualisées à cet effet (en particulier pour les études préparatoires, l'analyse de conflit, la planification locale, les évaluations et les renforcements de capacités etc...), qui fourniront les données de suivi correspondantes aux activités réalisées. Le contrôle qualité restera sous la responsabilité du PNUD.
- Un rapport trimestriel préparé par l'unité de coordination du projet permettra d'apprécier l'état d'avancement des activités et les progrès réalisés vers l'atteinte des résultats.
- Un registre des difficultés rencontrées (Issue Log) sera activé dans Atlas et mis à jour par le gestionnaire de projet pour faciliter le suivi et la résolution des problèmes ou des demandes de changement potentiels.
- Un rapport semestriel et un annuel d'avancement du projet seront présentés au Comité de Pilotage, après validation par le comité technique de suivi et soumis au PBSO à New York par le PNUD, au nom des agences participantes.
- Avant la fin du projet, une évaluation externe indépendante sera réalisée pour alimenter la prise de décision sur la suite à donner après cette phase. La partie de l'évaluation d'impact est intégrée – elle sera organisée par le PBSO.

Ainsi, chaque trimestre, une évaluation de qualité permettra d'enregistrer l'état d'avancement vers l'atteinte des résultats clés sur la base de critères et méthodes saisis dans un tableau de gestion de la qualité qui sera préparé dans le cadre de l'élaboration du Plan de Travail Annuel (AWP) et qui fera l'objet de suivi chaque année. Un Registre de problèmes sera ouvert dans l'ATLAS et mis à jour par le Coordonnateur du projet pour faciliter le suivi et la résolution des problèmes potentiels, ou satisfaire les demandes de changement. En fonction de l'analyse initiale des risques soumise (Voir annexe), un Registre de problèmes sera ouvert dans l'ATLAS et mis à jour régulièrement sur la base de l'examen de l'environnement externe susceptible d'affecter la mise en œuvre du projet.

Sur la base des informations enregistrées dans l'ATLAS, les Bureaux Pays vont soumettre des Rapports d'avancement de projet (PPR) au Peace Building Fund, en utilisant le format de rapport préalablement discuté. Un Registre des leçons apprises du projet sera ouvert et régulièrement mis à jour pour assurer un apprentissage continu et une adaptation en conséquence au sein de l'organisation, et pour faciliter la préparation du Rapport sur

les leçons apprises à la fin du projet. Un Calendrier de suivi sera ouvert dans l'ATLAS et mis à jour pour la traçabilité dans la gestion des actions/événements..

Le Projet va promouvoir et appuyer la visibilité du bailleur de plusieurs façons. PBF sera invité à co-présider les événements au niveau régional. Des communiqués de presse seront publiés pour accompagner toutes les activités pertinentes aux niveaux national et régional. Par ailleurs, PBF sera un acteur de mise en œuvre de certaines des activités du projet. La stratégie de visibilité va également inclure le marquage des équipements et infrastructures, la reconnaissance du soutien du bailleur sur le matériel et sur tous les produits promotionnels, des visites de terrain du bailleur, la documentation et le partage de cas de réussite et l'utilisation de panneaux d'affichage.

- e) **Stratégie de fin de projet / durabilité** – Expliquez la stratégie de sortie du projet et comment le projet clôturera ses activités, y compris les mesures de la durabilité, des accords avec d'autres bailleurs de fonds pour une mobilisation des ressources, et indiquer les activités qui n'auront plus besoin de financement. S'il est prévu que d'autres bailleurs de fonds soutiennent le projet à sa conclusion, expliquez comment le projet assurera cette approche dès le début du projet.

En vue de garantir l'appropriation du projet au niveau des communautés de base des zones de mise en œuvre, des commissions locales créées au niveau des régions du Nord et du centre dans le cadre de la mise en œuvre des projets/programmes dédiés à la promotion économiques des jeunes et des femmes et pilotés conjointement par le PNUD et l' UNEPA seront redynamisées en vue d'accompagner la mise en œuvre du présent projet.

Ces commissions sont composées des Maires, des représentants de la société civile, des services techniques en charge de la jeunesse, de la promotion de la femme. Elles ont pour rôles d'identifier les bénéficiaires du projet sur la base des critères de choix pré établis, de favoriser l'engagement des bénéficiaires et des membres des communautés dans la mise en œuvre et l'appropriation des projets en vue d'en garantir l'appropriation et l'impact. Les commissions locales se réunissent une fois par mois et les différents rapports produits alimenteront les discussions au sein du Comité

#### **IV. Budget du projet**

Fournir une brève justification du budget proposé, indiquer les choix effectués lors de la préparation du budget, en particulier pour le personnel, les voyages, ou tout autre soutien indirect du projet afin de mettre en évidence l'approche visant l'optimisation des ressources (value for money). Remplissez les deux tableaux du budget en annexe D (document Excel à part). (Voir en annexe du projet)

#### **Annex A.1: Project Administrative arrangements for UN Recipient Organizations**

*(This section uses standard wording -- please do not remove)*

The UNDP MPTF Office serves as the Administrative Agent (AA) of the PBF and is responsible for the receipt of donor contributions, the transfer of funds to Recipient UN Organizations, the consolidation of narrative and financial reports and the submission of these to the PBSO and the PBF donors. As the Administrative Agent of the PBF, MPTF Office transfers funds to RUNOS on the basis of the signed Memorandum of Understanding between each RUNO and the MPTF Office.

#### **AA Functions**

On behalf of the Recipient Organizations, and in accordance with the UNDG-approved "Protocol on the Administrative Agent for Multi Donor Trust Funds and Joint Programmes, and One UN funds" (2008), the MPTF Office as the AA of the PBF will:

- Disburse funds to each of the RUNO in accordance with instructions from the PBSO. The AA will normally make each disbursement within three (3) to five (5) business days after having received instructions from the PBSO along with the relevant Submission form and Project document signed by all participants concerned;
- Consolidate the financial statements (Annual and Final), based on submissions provided to the AA by RUNOS and provide the PBF annual consolidated progress reports to the donors and the PBSO;
- Proceed with the operational and financial closure of the project in the MPTF Office system once the completion is completed by the RUNO. A project will be considered as operationally closed upon submission of a joint final narrative report. In order for the MPTF Office to financially close a project, each RUNO must refund unspent balance of over 250 USD, indirect cost (GMS) should not exceed 7% and submission of a certified final financial statement by the recipient organizations' headquarters. );
- Disburse funds to any RUNO for any costs extension that the PBSO may decide in accordance with the PBF rules & regulations.

#### **Accountability, transparency and reporting of the Recipient United Nations Organizations**

Recipient United Nations Organizations will assume full programmatic and financial accountability for the funds disbursed to them by the Administrative Agent. Such funds will be administered by each RUNO in accordance with its own regulations, rules, directives and procedures.

Each RUNO shall establish a separate ledger account for the receipt and administration of the funds disbursed to it by the Administrative Agent from the PBF account. This separate ledger account shall be administered by each RUNO in accordance with its own regulations, rules, directives and procedures, including those relating to interest. The separate ledger account shall be subject exclusively to the internal and external auditing procedures laid down in the financial regulations, rules, directives and procedures applicable to the RUNO.

Each RUNO will provide the Administrative Agent and the PBSO (for narrative reports only) with:

Type of report	Due when	Submitted by
Semi-annual project progress report	15 June	Convening Agency on behalf of all implementing organizations and in consultation with/ quality assurance by PBF Secretariats, where they exist
Annual project progress report	15 November	Convening Agency on behalf of all implementing organizations and in consultation with/ quality assurance by PBF Secretariats, where they exist
End of project report covering entire project duration	Within three months from the operational project closure (it can be submitted instead of an annual report if timing coincides)	Convening Agency on behalf of all implementing organizations and in consultation with/ quality assurance by PBF Secretariats, where they exist
Annual strategic peacebuilding and PBF progress report (for PRF allocations only), which may contain a request for additional PBF allocation if the context requires it	1 December	PBF Secretariat on behalf of the PBF Steering Committee, where it exists or Head of UN Country Team where it does not.



#### Financial reporting and timeline

Timeline	Event
30 April	Annual reporting – Report Q4 expenses (Jan. to Dec. of previous year)
<i>Certified final financial report to be provided by 30 June of the calendar year after project closure</i>	

UNEX also opens for voluntary financial reporting for UN recipient organizations the following dates

31 July	Voluntary Q2 expenses (January to June)
31 October	Voluntary Q3 expenses (January to September)

Unspent Balance exceeding USD 250, at the closure of the project would have to be refunded and a notification sent to the MPTF Office, no later than six months (30 June) of the year following the completion of the activities.

#### Ownership of Equipment, Supplies and Other Property

Ownership of equipment, supplies and other property financed from the PBF shall vest in the RUNO undertaking the activities. Matters relating to the transfer of ownership by the RUNO shall be determined in accordance with its own applicable policies and procedures.

#### Public Disclosure

The PBSO and Administrative Agent will ensure that operations of the PBF are publicly disclosed on the PBF website (<http://unpbf.org>) and the Administrative Agent's website (<http://mptf.undp.org>).

## **Annex A.2: Project Administrative arrangements for Non-UN Recipient Organizations**

*(This section uses standard wording – please do not remove)*

### **Accountability, transparency and reporting of the Recipient Non-United Nations Organization:**

The Recipient Non-United Nations Organization will assume full programmatic and financial accountability for the funds disbursed to them by the Administrative Agent. Such funds will be administered by each recipient in accordance with its own regulations, rules, directives and procedures.

The Recipient Non-United Nations Organization will have full responsibility for ensuring that the Activity is implemented in accordance with the signed Project Document;

In the event of a financial review, audit or evaluation recommended by PBSO, the cost of such activity should be included in the project budget;

Ensure professional management of the Activity, including performance monitoring and reporting activities in accordance with PBSO guidelines.

Ensure compliance with the Financing Agreement and relevant applicable clauses in the Fund MOU.

### **Reporting:**

Each Receipt will provide the Administrative Agent and the PBSO (for narrative reports only) with:

Type of report	Due when	Submitted by
Bi-annual project progress report	15 June	Convening Agency on behalf of all implementing organizations and in consultation with/ quality assurance by PBF Secretariats, where they exist
Annual project progress report	15 November	Convening Agency on behalf of all implementing organizations and in consultation with/ quality assurance by PBF Secretariats, where they exist
End of project report covering entire project duration	Within three months from the operational project closure (it can be submitted instead of an annual report if timing coincides)	Convening Agency on behalf of all implementing organizations and in consultation with/ quality assurance by PBF Secretariats, where they exist
Annual strategic peacebuilding and PBF progress report (for PRF allocations only), which may contain a request for additional PBF allocation if the context requires it	1 December	PBF Secretariat on behalf of the PBF Steering Committee, where it exists or Head of UN Country Team where it does not.

## Financial reports and timeline

Timeline	Event
28 February	Annual reporting – Report Q4 expenses (Jan. to Dec. of previous year)
30 April	Report Q1 expenses (January to March)
31 July	Report Q2 expenses (January to June)
31 October	Report Q3 expenses (January to September)
<i>Certified final financial report to be provided at the quarter following the project financial closure</i>	

Unspent Balance exceeding USD 250 at the closure of the project would have to be refunded and a notification sent to the Administrative Agent, no later than three months (31 March) of the year following the completion of the activities.

### **Ownership of Equipment, Supplies and Other Property**

Matters relating to the transfer of ownership by the Recipient Non-UN Recipient Organization will be determined in accordance with applicable policies and procedures defined by the PBSO.

### **Public Disclosure**

The PBSO and Administrative Agent will ensure that operations of the PBF are publicly disclosed on the PBF website (<http://unpbf.org>) and the Administrative Agent website (<http://www.mptf.undp.org>)

### **Final Project Audit for non-UN recipient organization projects**

An independent project audit will be requested by the end of the project. The audit report needs to be attached to the final narrative project report. The cost of such activity must be included in the project budget.

### **Special Provisions regarding Financing of Terrorism**

Consistent with UN Security Council Resolutions relating to terrorism, including UN Security Council Resolution 1373 (2001) and 1267 (1999) and related resolutions, the Participants are firmly committed to the international fight against terrorism, and in particular, against the financing of terrorism. Similarly, all Recipient Organizations recognize their obligation to comply with any applicable sanctions imposed by the UN Security Council. Each of the Recipient Organizations will use all reasonable efforts to ensure that the funds transferred to it in accordance with this agreement are not used to provide support or assistance to individuals or entities associated with terrorism as designated by any UN Security Council sanctions regime. If, during the term of this agreement, a Recipient Organization determines that there are credible allegations that funds transferred to it in accordance with this agreement have been used to provide support or assistance to individuals or entities associated with terrorism as designated by any UN Security Council sanctions regime it will as soon as it becomes aware of it inform the head of PBSO, the Administrative Agent and the donor(s) and, in consultation with the donors as appropriate, determine an appropriate response.

### **Non-UN recipient organization (NUNO) eligibility:**

In order to be declared eligible to receive PBF funds directly, NUNOs must be assessed as technically, financially and legally sound by the PBF and its agent, the Multi Partner Trust Fund Office (MPTFO). Prior to submitting a finalized project document, it is the responsibility of each NUNO to liaise with PBSO and MPTFO and provide all the necessary documents (see below) to demonstrate that all the criteria have been fulfilled and to be declared as eligible for direct PBF funds.

The NUNO must provide (in a timely fashion, ensuring PBSO and MPTFO have sufficient time to review the package) the documentation demonstrating that the NUNO:

- Has previously received funding from the UN, the PBF, or any of the contributors to the PBF, in the country of project implementation
- Has a current valid registration as a non-profit, tax exempt organization with a social based mission in both the country where headquarter is located and in country of project implementation for the duration of the proposed grant. (NOTE: If registration is done on an annual basis in the country, the organization must have the current registration and obtain renewals for the duration of the project, in order to receive subsequent funding tranches)
- Produces an annual report that includes the proposed country for the grant
- Commissions audited financial statements, available for the last two years, including the auditor opinion letter. The financial statements should include the legal organization that will sign the agreement (and oversee the country of implementation, if applicable) as well as the activities of the country of implementation. (NOTE: If these are not available for the country of proposed project implementation, the CSO will also need to provide the latest two audit reports for a program or project based audit in country.) The letter from the auditor should also state whether the auditor firm is part of the nationally qualified audit firms.
- Demonstrates an annual budget in the country of proposed project implementation for the previous two calendar years, which is at least twice the annualized budget sought from PBF for the project<sup>8</sup>
- Demonstrates at least 3 years of experience in the country where grant is sought
- Provides a clear explanation of the CSO's legal structure, including the specific entity which will enter into the legal agreement with the MPTF-O for the PBF grant

---

<sup>8</sup> Annualized PBF project budget is obtained by dividing the PBF project budget by the number of project duration months and multiplying by 12.

**Annex C: Liste de vérification pour le lancement du projet**

Question	OUI	NON	Commentaire
1. Les partenaires de mise en œuvre ont-ils tous été identifiés ?	x		Les partenaires sont déjà connus. Ils s'agit des partenaires classiques avec lesquels les agences travaillent déjà sur le terrain. D'autres seront identifiés avant le démarrage du projet
2. Les termes de référence pour le personnel clef sont-ils finalisés et prêts à être lancés ?	x		Les agences disposent déjà des staffs qui ont largement contribué à l'élaboration du projet prêt à démarrer les activités aussitôt après le lancement en attendant le recrutement du staff additionnel dans le cadre de ce projet. Des modèles de TDR existent à cet effet pour lancer le processus aussitôt que le financement sera acquis
3. Les sites d'intervention du projet ont-ils été identifiés ?	x		Les sites d'intervention ont été pré-identifiés et seront confirmés lors d'un processus de consultation qui sera mené auprès des acteurs nationaux et locaux lors de la cérémonie de lancement
4. Les communautés locales et les représentants du gouvernement ont-ils été consultés sur l'existence du projet ?	X		Des concertations ont eu lieu au niveau national et régional pour informer les différents acteurs de l'existence du projet. Ces concertations se poursuivront auprès des acteurs locaux avec l'équipe du projet qui sera mise place
5. Une analyse préliminaire / identification des leçons apprises / activités existantes a-t-elle été effectuée ?		x	L'analyse sera approfondie avant le démarrage du projet
6. Les critères de détermination des bénéficiaires ont-ils été identifiés ?		x	Les critères seront validés entre toutes les parties prenantes lors de la phase de lancement
7. Des accords ont-ils été mis en place avec la contrepartie nationale pertinente au sujet de mise en œuvre du projet entre les agences bénéficiaires ?		XXX	Les différents accords de partenariat seront signés dès le financement sera acquis
8. Des arrangements clairs ont-ils été prévus concernant la stratégie de mise en œuvre entre les différentes agences bénéficiaires ?	x		Des arrangements clairs sont prévus entre les agences parties prenantes concernant la stratégie de mise en œuvre
9. Quelles sont les autres activités de préparation devant être entreprises avant que le projet ne démarre et combien de temps sera-t-il nécessaire pour les effectuer ?		N/A	Le déploiement d'une partie de l'équipe dans les zones de mise en œuvre dont le processus est déjà en cours

Annexe C—Analyse des acteurs

ACTEURS LOCAUX		DEGRÉ D'EFFICACITÉ/REPRÉSENTATIVITÉ DES JEUNES		CAPACITÉS POUR LA PAIX		
RI	R2	R3				
<b>ACTEURS LOCAUX &amp; COMMUNAUTAIRES</b>						
Conseils locaux de jeunes	Associations socio-culturelles locales (au Mali : Guina Dogons et Tabital Pulaku/Peuls, au BF :	Il y a un manque de visibilité, et jouent un rôle moindre à fédérer les aspirations des jeunes. Les jeunes filles y sont peu représentées.	Associations de promotion de la culture Dogon ou Peul – elles sont fortement impliquées dans la prévention et la gestion des conflits communautaires à caractère ethnique. Actives au niveau national et régional, mais moins au niveau local	Un renforcement de leur capacité pourrait les amener à devenir un acteur important pour promouvoir la participation des jeunes et prévenir / gérer les conflits	X	X
Organisations / réseaux de jeunes	Organisations / réseaux de femmes	Elles sont plus réactives que proactives. Les jeunes filles y sont plus représentées.	Comptent plus des femmes d'un certain âge, responsable de familles que des jeunes filles.	Renforcer leur capacité à couvrir les régions frontalières.	X	X
ONG locales	Conseils traditionnels des jeunes (au Mali : Condey, Baale et Tons . Au Burkina – à compléter)	Elles sont actives, travail de proximité avec les populations et ont un profil plutôt généraliste.	Elles sont une force de mobilisation et de dialogue importante et pérenne pour les jeunes. Les jeunes de la même tranche d'âge s'y retrouvent lors d'événements sociaux. Ils perpétuent la solidarité communautaire.	Don acteur pour diffuser l'information, mais moins pour structurer les besoins et aspirations des jeunes et jouer un rôle de prévention / gestion des conflits.	X	X
Coopératives professionnelles (artisans, commerçants, éleveurs)	Maires et élus locaux	Faible représentativité des jeunes et des femmes dans ces instances.	Deuxième niveau disponible pour gérer les conflits de type individuel et inter et intracommunautaire. Peu de femmes et de jeunes dans cette catégorie. Présence limitée (absence ou retrait provisoire).	Bon acteur pour diffuser l'information et promouvoir le changement social (droits reproductifs) et opportunités de développement économique (AGR), structurer les besoins et aspirations des femmes ; mais moins des jeunes filles. Elles jouent un rôle important en matière de gestion et prévention des conflits.	X	X
Comités locaux de paix ?	Jeunes	Faible dynamisme au Mali. Peu représentatifs y compris des jeunes actifs. Problème de capacité à prévenir et gérer les conflits (problème de légitimité vu le mode de désignation).	Les moins de 36 ans représentent 81% de la population au Mali, mais sont peu présents dans les instances de prise de décision et dans les mécanismes de gestion et	Peu spécialisées sur les questions de consolidation de la paix	X	X
		Leurs capacités doivent être renforcées pour jouer un rôle (par exemple charte locale de paix)	Activisme limité et faible leadership, en particulier en milieu rural.	Bon point d'entrée pour favoriser le dialogue et la discussion sur des questions de participation / gestion et prévention des conflits. Rôle de la culture dans la consolidation de la paix.	X	X
				Bon point d'entrée pour les opportunités de diversification des revenus des femmes et des jeunes.	X	X

	prévention des conflits au niveau national, régional et local.					
Femmes	Membres d'organisations associatives, force engagée dans les changements sociaux.			X	X	X
Chefs traditionnels	Premier niveau de référence pour la résolution des conflits (en majorité, hommes âgés). Contribution importante dans la résolution des conflits inter et intracommunautaire, mais dans une moindre mesure pour les conflits de type plus politiques ou allant au-delà de leur localité.			X		
Griots	Force de communication par excellence en milieu rural. Une caste, maître de la parole, gardien du patrimoine culturel oral, et sollicité pour la gestion des conflits. Sont organisés en associations et réseaux au niveau central mais pas au niveau local. Jouent un rôle de conseiller auprès des chefs traditionnels et de la communauté.			X		
<b>ACTEURS DÉPARTEMENTAUX ET RÉGIONAUX</b>						
Gouverneur des régions	Autorité légale reconnue et dotée des moyens de l'Etat. Troisième niveau de référence pour la gestion des conflits. Exclusivement des hommes.			X	X	X
Services déconcentrés de l'Etat	Présence plus faible au niveau communal qu'au niveau régional. Faible représentativité des femmes et des jeunes à ce niveau, sauf antennes direction famille. Moyens insuffisants et faible capacité d'action (ressources humaines)			X	X	X
Commission vérité ; justice et réconciliation	Formellement établie au niveau national et antennes présentes dans la région. Impact faible au niveau national.			X	X	
Chefs religieux	Organes traditionnels de transmission des préceptes religieux et jouent un rôle de renforcement de la cohésion sociale.			X		
Conseil régional de la jeunesse	Visibilité et activités au niveau national, mais capacité moindre au niveau régional. Conseil de Mopti est influent pour participation politique de la jeunesse et le développement socio-économique des jeunes. Rôle parfois symbolique.			X	X	X

Forces de sécurité et de défense	Elles sont présentes mais avec peu de moyens de surveillance et de sécurisation dans la zone. Question de violation des droits de l'homme possible.	Renforcer leurs capacités et les sensibiliser les questions d'intégration du genre et de jeunes dans leurs approches en appui au dialogue civilo-militaire.	X	X	X
Coordination des associations féminines (CAFO)	Acteur principal de défense de la cause féminine. Grande légitimité, mais jeunes filles peu représentées.	Bon acteur pour diffuser l'information et promouvoir le changement social (droits reproductifs) et opportunités de développement économique (AGR), structures les besoins et aspirations des femmes ; mais moins des jeunes filles.	X		
Assemblée régionale de Mopti	Pour le Mali : Assemblée des délégués locaux. Crie en 2000, couts élevés, Autorité exécutive de mise en œuvre de l'Accord de Paix dans la région	Renforcer leur capacité et les sensibiliser les questions d'intégration du genre et de jeunes dans leurs approches.	X		
<b>ACTEURS NATIONAUX</b>					
Conseil national de la jeunesse	Instance nationale de représentation des jeunes et de défense des intérêts des jeunes.	Rôle de dissémination du contenu de l'accord de paix, et de promotion de la participation des jeunes. Grande capacité de mobilisation, mais risque de politisation. Quota jeunesse à explorer. Capacités opérationnelles à renforcer. Déjà appuyé par PBF (Accord et UNICEF).	X	X	
Direction générale des collectivités territoriales	Mission d'appui à la collaboration inter-collectivités transfrontalière.	Rôle à renforcer pour le dialogue et la stabilité de la sous-région, y compris la mise en place de structures intercommunales à travers les deux pays et mise en conformité avec textes de lois (par exemple : centre de santé, mécanismes de dialogue transfrontalier).		X	
Direction nationale des frontières/Commission nationale des frontières/Secrétariat permanent de la Commission nationale des frontières	Gestion et délimitation des frontières, y compris questions de mobilité des personnes et des biens.	A renforcer dans la gestion intégrée des espaces transfrontaliers y compris dans la promotion du dialogue inter et intracommunautaire et religieux.			X
Commission mixte de gestion des frontières	Promotion du dialogue inter-Etatique et entre les populations de part et d'autre des frontières. Appui à la mise en œuvre des textes régionaux sur la libre circulation des personnes et des biens	A revitaliser pour renforcer un dialogue politique pour une gestion intégrée des espaces frontaliers et transfrontaliers (accord-cadre de coopération transfrontalière).			X
Ministère en charge de la jeunesse et de l'emploi	En charge de l'application de la politique nationale de promotion de la jeunesse et de la citoyenneté, et de l'emploi des jeunes. Contribution substantielle à la mise en œuvre du Plan d'Action de Prévention de l'extrémisme violent au Mali.	Ministère clef à associer pour la promotion de la participation et l'emploi des jeunes. Point d'entrée stratégique de la mise en œuvre de la stratégie jeunesse du G5 Sahel, et du programme volontariat de la CEDEAO. Quota jeunesse à explorer.	X	X	
Ministère de la promotion de la femme, de la famille et de l'enfant	En charge des questions relatives aux besoins et autonomisation des femmes. Contribuer au système de documentation des VBG.	Rôle pour avancer la mise en place et mise en œuvre des politiques de quota.	X	X	



Partis politiques	Ils ont des mouvements de jeunesse actifs. Les questions et besoins des jeunes sont rarement une priorité des plate-formes politiques. Il existe un code de conduite pour les PP.	Rôle important de renforcer la sensibilité des partis politiques aux questions de participation des jeunes, et l'intégration de leurs besoins dans leurs programmes. Règlement intérieur à réviser ?	X		
Assemblée nationale	Adoption des projets de textes portant notamment sur la promotion de la participation de la jeunesse dans les prises de décisions et la consolidation de la paix. Contrôle de l'action gouvernementale.	Besoin de renforcer la prise en compte de la question de la jeunesse au sein des commissions notamment la question du Quota des Jeunes au sein des institutions, activités et mouvements politiques et de la société civile, etc.	X		
<b>ACTEURS RÉGIONAUX ET INTERNATIONAUX</b>					
Secrétariat Permanent du G 5 Sahel	En charge de la mise en œuvre de la vision et des priorités régionales en matière de promotion entre autres des questions de participation et de promotion des jeunes et des femmes. Appuie les actions de réseautage et de mise en connexion des organisations de jeunes et de femmes. Elle promeut l'harmonisation des politiques nationales en matière de jeunesse à travers la Stratégie Intégrée des Jeunes du G5 Sahel.	Rôle important dans le plaidoyer de haut-niveau pour une meilleure prise en compte de la question de participation des jeunes et des femmes notamment à travers l'harmonisation des politiques nationales sur la domestication de la SIJ-G5 Sahel. SP du G5 Sahel appuie le Réseau des Jeunes du G5 Sahel et la Plateforme des Femmes du Sahel en tant que cadre idéal pour le partage de bonnes pratiques et d'expériences. Le SP du G5 Sahel servira de cadre d'identification des bonnes pratiques ailleurs au Sahel (Cameroun, Tchad ; Niger, etc.) en matière de participation des jeunes comme acteurs de consolidation de la paix.	X	X	X
CEDEAO	En charge de la promotion de la coopération et de l'intégration régionale en Afrique de l'Ouest - elle a mis en place Programme de volontariat - en appui à une meilleure participation des jeunes en tant qu'agent de développement et acteur de paix.	Rôle important dans l'implication des jeunes dans les initiatives de développement et de consolidation de la paix. Le Programme de Volontariat de la CEDEAO pourrait servir - dans le cadre de la SIJ-G5 Sahel et en collaboration avec le SP du G5 Sahel - pour la mobilisation des jeunes (Réseaux de Jeunes) et pour le partage d'expériences et de bonnes pratiques sur les questions de consolidation de la paix.	X	X	X
Système des Nations Unies	Partenaires des pays et des RECs pour le développement et la consolidation de la paix.	La SINUS & le Plan de Soutien pour le Sahel font de la question des jeunes et des femmes une priorité et pourrait servir à d'autres partenaires UN (ONU Femme ; UNESCO ; etc.)	X	X	X
Partenaires techniques et financiers	En charge de l'accompagnement des politiques nationales de développement et de consolidation de la paix.	Disposent pour une bonne frange d'une stratégie/cadre d'intervention au Sahel avec des axes stratégiques portant sur les questions de jeunes.	X	X	X
Autorité de Développement Intégré du Liptako-Gourma/UEMOA	En charge de la coopération transfrontalière et de la gestion intégrée des espaces transfrontaliers dans les trois pays (Burkina-Faso ; Mali & Niger).	Rôle stratégique dans la promotion de la coopération transfrontalière, le développement des régions transfrontalières et le dialogue entre les élus locaux (Gouverneurs, Préfets, etc.), les organisations et associations communautaires au niveau des espaces frontaliers - ce qui reste un atout pour le partage des bonnes pratiques et expériences.			X

Annexe D - Budget du projet PBF  
 Note: S'il s'agit de révision de projet, veuillez inclure cofinances additionnelles pour montrer le changement.  
 Tableau 1 - Budget du projet PBF par résultat, produit et activité

Nombre de résultats/ produit	Formulation du résultat/ produit/ activité	Budget par agence récipiendaire en USD - PNUD MALI	ENEAP MALI	PNUD BURKINA FASO	ENEAP BURKINA FASO	Pourcentage du budget pour chaque produit ou activité réservée pour action directe sur le terrain	Niveau de dépenses/ engagement actuel en USD (à remplir au moment des rapports de	Notes quelconques sur types des entrants ou justification du budget)
<p><b>Résultat 1: d'ici la fin du projet, les mécanismes et structures étatiques et non-étatiques de prévention et de gestion de conflits dans les zones du projet intégrant les jeunes, prévenant et résolvant de manière efficace les conflits au niveau local</b>                      Un diagnostic détaillé sur les mécanismes et structures étatiques et non-étatiques de collaboration entre les différents niveaux, efficacité, les degrés d'inclusion des jeunes et les opportunités de collaboration.</p>								
<b>Produit 1.1:</b>								
Activité 1.1.1:	Conduire une analyse situationnelle des mécanismes et structures de prévention et de gestion de conflits et leur degré d'inclusion des jeunes dans la zone d'intervention des deux côtés de la frontière.	15000	12000	14000	10000			
Activité 1.1.2:	Faciliter des conférences territoriales pour recueillir les conclusions des deux analyses (Mali et BF) avec les communautés à la base, les équipes pays, les organisations de la société civile, les autorités locales, régionales et nationales.	15000	15000	10000	15000			
Activité 1.1.3:	Faciliter un échange et une restitution sur le diagnostic avec diverses organisations de jeunes	10000	10000	10000	10000			
<b>Stats totales</b>		39500	37000	34000	35000	0%	13900	
<p><b>Produit 1.2:</b>                      Un plan d'action est élaboré et mis en œuvre pour renforcer les capacités des mécanismes et structures étatiques et non-étatiques de prévention et de gestion de conflits, et pour une meilleure intégration des jeunes.</p>								
Activité 1.2.1:	Organiser des ateliers de concertation avec les communautés locales sur les priorités du plan d'action	10000	12100	10000	10000			
Activité 1.2.2:	Elaborer et valider le plan d'action de renforcement des capacités des mécanismes et structures étatiques et non-étatiques de prévention et de gestion de conflits, et pour une meilleure intégration des jeunes.	5000	9500	7000	14500			
Activité 1.2.3:	Mettre en œuvre les actions prioritaires du plan d'action	5000	10000	10000	10000			
Activité 1.2.4:	Mettre en place une matrice inclusive de suivi de la mise en œuvre du plan d'action par les acteurs locaux, y compris les jeunes	5000	9000	9000	10000			

Activité 1.2.5.	Organiser une campagne de sensibilisation, de communication et d'information des communautés locales sur la mise en œuvre du plan d'action	10000	13000	10000	10000	10000			
Activité 1.2.6.	Organiser des ateliers de formation sur la gestion pacifique des conflits et des outils disponibles en matière de prévention pour les jeunes et les autorités locales	10000	12000	10000	10000	10000			
Activité 1.2.7.	Elaborer des outils de prévention et de gestion pacifique des conflits au profit des autorités locales et des communautés y compris les jeunes	10000	10000	10000	15000	15000			
Sous total Préalable 1.2		50000	55000	50000	79500	79500	40%	100000	
Produit 1.3:	Une stratégie de sensibilisation et de plaidoyer en faveur de l'intégration des jeunes dans les mécanismes et structures étatiques et non-étatiques de prévention et de gestion de conflits est élaborée et mise en œuvre								
Activité 1.3.1:	Elaborer des outils de plaidoyer et de communication sur l'intégration des jeunes dans les mécanismes et structures étatiques et non-étatiques de prévention et de gestion de conflits	10000	10000	10000	10000	10000			
Activité 1.3.2:	Organiser des ateliers de renforcement des capacités des organisations de jeunes sur la participation citoyenne, et leur rôle dans la prévention et la gestion des conflits dans les deux pays, et au niveau transfrontalier	15000	15000	13000	10000	10000			
Activité 1.3.3:	Organiser des ateliers de plaidoyer avec les organisations traditionnelles (chefs traditionnels et coutumiers, griots, chefs religieux) sur le rôle des jeunes dans la prévention et la gestion des conflits dans les deux pays, et au niveau transfrontalier	11000	10000	10000	10000	10000			
Activité 1.3.4:	Organiser cinq rencontres intergénérationnelles sur l'importance du caractère inclusif des mécanismes et structures étatiques et non-étatiques de prévention et de gestion de conflits dans les deux pays, et au niveau transfrontalier	12000	12000	10000	10000	10000			
Sous total Préalable 1.3		58000	50000	43000	40000	40000	68%	100000	
Produit 1.4:	Les mécanismes et structures étatiques et non-étatiques de prévention et de gestion de conflits fonctionnent de façon efficace et gère les conflits								
Activité 1.4.1:	Appuyer les mécanismes et structures locaux de gestion et de prévention des conflits à reporter les conflits dans les communautés et autorités locales	10000	15000	10000	10000	10000			
Activité 1.4.2:	Appuyer les mécanismes et structures locaux de gestion et de prévention des conflits à analyser les	10000	20000	10000	10000	10000			

Activité 1.4.3.	Appuyer les mécanismes et structures locaux de gestion et de prévention des conflits à gérer et résoudre les cas de conflits dans les deux pays, et soutenir des programmes radiofoniques des deux côtés de la frontière pour diffuser les résultats des efforts de prévention et de gestion des conflits, et	249000	100000	100000	100000				
Activité 1.4.4.		200000	100000	100000	50000				
<b>Sous-Produit 1.4</b>		<b>449000</b>	<b>400000</b>	<b>400000</b>	<b>550000</b>				
<b>TOTAL 5 pour</b>		<b>1365000</b>	<b>773000</b>	<b>773000</b>	<b>970000</b>		30%	30%	2367000
<b>Résumé 2. d) et la fin du projet, grâce à une participation accrue, les besoins et aspirations des jeunes sont mieux intégrés dans les mécanismes et structures de prise de décision au niveau local, avec des passerelles vers les niveaux régional et national.</b>									
<b>Produit 2.1. Un diagnostic détaillé sur le degré d'inclusion des jeunes dans les mécanismes et structures de prise de décision au niveau local est disponible</b>									
Activité 2.1.1:	Conduire une analyse situationnelle des mécanismes et structures de prise de décision et leur degré d'inclusion des jeunes dans la zone	124000	200000	124000	124000				
Activité 2.1.2:	Faciliter des conférences territoriales pour restituer les conclusions des deux analyses avec les organisations de jeunesse, les communautés à la base, les équipes pays, organisations de la société civile, les équipes de recherche et recensement sur le terrain avec diverses organisations des jeunes et les	150000	200000	150000	150000				
Activité 2.1.3:		110000	150000	110000	110000				
<b>Sous-Produit 2.1</b>		<b>384000</b>	<b>550000</b>	<b>384000</b>	<b>384000</b>		30%	30%	1100000
<b>Produit 2.2:</b>	<b>Un plan d'action est élaboré et mis en œuvre pour renforcer le degré d'inclusion des jeunes dans les mécanismes et structures de prise de décision au niveau local</b>								
Activité 2.2.1:	Organiser des ateliers de concertation avec les communautés locales et les organisations de jeunesse sur les priorités du plan d'action	100000	200000	100000	100000				
Activité 2.2.2:	Élaborer et valider le plan d'action pour une meilleure intégration des jeunes et leurs besoins	90000	150000	90000	90000				
Activité 2.2.3:	Mettre en œuvre les actions prioritaires du plan	100000	200000	100000	100000				
Activité 2.2.4:	Mettre en place une matrice inclusif de suivi de la mise en œuvre du plan d'action par les acteurs locaux et organisations de jeunesse	100000	150000	100000	100000				
Activité 2.2.5:	Organiser une campagne de sensibilisation, communication et information des autorités locales	110000	270000	110000	104000				
<b>Sous-Produit 2.2</b>		<b>400000</b>	<b>970000</b>	<b>400000</b>	<b>500000</b>		30%	30%	1100000
<b>Produit 2.3:</b>	<b>Une stratégie de sensibilisation et de plaidoyer en faveur de l'intégration des jeunes dans les mécanismes et structures de prise de décision au niveau local est mise</b>								
Activité 2.3.1:	Élaborer des outils de plaidoyer et de communication sur l'intégration des jeunes dans	120000	170000	120000	200000				
Activité 2.3.2:	Organiser des ateliers de renforcement des capacités des organisations de jeunes sur la participation citoyenne, et leur rôle dans la prise de	200000	200000	200000	150000				

Activité 2.3.3.	Organiser des ateliers de plaidoyer avec les organisations traditionnelles (chefs traditionnels et coutumiers, griots, chefs religieux) sur le rôle des jeunes dans la prise de décision au niveau local dans les deux pays, et au niveau transfrontalier	25000	10000	15000				
Activité 2.3.4.	Organiser cinq rencontres intergénérationnelles sur l'importance du caractère inclusif des mécanismes et structures de prise de décision au niveau local dans les deux pays, et au niveau transfrontalier	20000	10000	15000				
<b>Sous-Projet 2.3</b>		<b>77000</b>	<b>57000</b>	<b>65000</b>			<b>103000</b>	
<b>Projet 2.4.</b>	<b>Les besoins des jeunes au niveau local sont intégrés et portés par les organisations de jeunes au niveau local, régional et national</b>							
<b>Objectif de Référence</b>	Renforcer les capacités des organisations de jeunes au niveau local à faire du plaidoyer pour intégrer les besoins des jeunes en matière de participation dans les mécanismes de prise de décision au niveau local, régional et national	17600	15000	15000				
Activité 2.4.1.	Soutenir quatre fora des organisations socio-culturelles (1 au niveau local et 1 au niveau régional de chaque côté de la frontière) pour un plaidoyer sur les questions et outils de promotion de la participation des jeunes et citoyenneté	25000	15000	20000				
Activité 2.4.2.	Mettre en place une plateforme en ligne d'échange, de partage de connaissances et de bonnes pratiques entre jeunes au niveau local, régional, national et transfrontalier sur les questions de paix et de sécurité	20800	24000	20000				
<b>Sous-Projet 2.4</b>		<b>77000</b>	<b>54000</b>	<b>55000</b>			<b>207000</b>	
<b>TOTALS pour Résultat 2.</b>		<b>245000</b>	<b>239000</b>	<b>208000</b>			<b>550000</b>	

Résultats et le dialogue et le partage d'expériences et de bonnes pratiques en matière de promotion de la participation citoyenne des jeunes sont promues grâce à une approche transfrontalière et régionale.							
Produit 3.1: Un mécanisme de concertation et de dialogue au niveau transfrontalier est renforcé afin de promouvoir les échanges entre les deux pays sur la prise en compte des jeunes dans la gestion des espaces frontaliers.							
Activité 3.1.1:	Faire un état des lieux des besoins et potentialités en matière de prise en compte des besoins des jeunes dans la gestion des espaces transfrontaliers (y compris à travers l'outil de communication en ligne)	100000	100000	100000	100000		
Activité 3.1.2:	Organiser un atelier de restitution entre commissions techniques en charge des frontières et organisations de jeunes dans les deux pays sur la gestion intégrée des frontières sensible aux questions des jeunes	150000	150000	150000	150000		
Activité 3.1.3:	Organiser des concertations avec les acteurs locaux pour identifier les points d'entrée prioritaires pour faciliter une gestion intégrée des frontières sensible aux questions de jeunes (focus sur emploi, libre circulation, dialogue transfrontalier entre jeunes, prévention de l'extrémisme violent)	200000	200000	200000	200000		
Activité 3.1.4:	Appuyer la mise en œuvre des points d'entrée prioritaires	100000	100000	100000	100000	50000	
Sous-Produit 3.1:		600000	600000	600000	600000	400000	10%
Produit 3.2: La stratégie intégrée de la jeunesse du GS Sahel est mise en œuvre dans les deux pays de la zone du projet							
Activité 3.2.1:	Sensibiliser les organisations de jeunes sur la Stratégie Intégrée des Jeunes du GS Sahel	114350	114350	114350	114350	100000	
Activité 3.2.2:	Créer un cadre d'échange et de suivi de la mise en œuvre de la Stratégie de Jeunesse du GS Sahel dans les zones du projet entre organisations de jeunesse locales et le Réseau des Jeunes de GS Sahel et la RQJLANU	145000	145000	145000	145000	150000	
Activité 3.2.2:	Organiser quatre journées d'échanges culturels avec les jeunes des deux côtés de la frontière sur la stratégie intégrée de la jeunesse du GS et les Résolutions 1325 et 2250.	250000	250000	250000	250000	200000	
Activité 3.2.3:	Mettre en réseau les antennes nationales du GS Sahel, le Programme du Volontariat de la CEDEAO avec les organisations de jeunesse y compris à travers la Plateforme en ligne (visite de terrain conjointe, utilisation de la plateforme en ligne).	250000	250000	250000	250000	180000	

Scoti Prediction 11	72500	75314	84159	63000	3000
TOTAL S pour Resultats	151099,5	159914,5	174310	103000	
TOTAL S pour Resultats S&E	608099,5	588438,5	545150	501400	
Coût de personnel du projet si pas inclus dans les salaires) et 1 YNL/International (18 mois du	177000	60000	60000	60000	
Coûts opérationnels si pas inclus dans les activités ci-dessus	15222	15000	14056	13577	
Budget S&E du mois	45000	37500	35000	32500	
Coûts indirects (7%)	58 879	49 065	45 794	42 523	
<b>SOUS TOTAL DU BUDGET</b>	<b>900 000</b>	<b>750 000</b>	<b>700 000</b>	<b>650 000</b>	<b>3 000 000</b>

**FONDS DE CONSOLIDATION DE LA PAIX (PBF)**  
**NOTE TO FILE**  
**COVID-19 17 Mai 2020**

---

1. **Objet** : Impact de l'avènement de la pandémie du COVID 19 sur le portfolio du PBF au Mali

2. **Contexte** : il est marqué par trois faits majeurs à savoir :

- Le Mali a enregistré les premiers cas d'infection au Covid-19 le 25 mars 2020. Deux mois et demi après la déclaration du premier cas, le Mali compte désormais 758 cas. Dès l'annonce des premiers cas, les autorités nationales ont mis en place un dispositif sanitaire et pris des mesures pour faire face à la propagation du virus dont entre autres, la restriction des rassemblements à 50 personnes
- Cette situation particulière liée à la pandémie du COVID 19 a impliqué une réflexion prospective en termes de planification et d'ajustement au niveau des partenaires du portfolio des projets financés par le Fonds de Consolidation de la Paix au Mali.
- Dans cette perspective, les agences et les partenaires d'exécution des projets du PBF (RUNOs & NUNOs) ont mené une réflexion sur les options possibles y compris des demandes d'extensions sans cout des projets, des réallocations de lignes budgétaires des projets existants sur des activités liées à la lutte contre le COVID 19 avec un accent particulier sur la cohésion sociale, les préventions de conflits et la stigmatisation ou encore l'appui aux capacités du gouvernement pour répondre à la crise liée à la pandémie. Ces réallocations se feront dans la limite de 15% du budget initial des projets concernés.

**3.Action envisagée**

Le Fonds pour la Consolidation de la Paix a invité le secrétariat PBF et les agences bénéficiaires du PBF au Mali ainsi que dans tous ses pays bénéficiaires de fonds à réfléchir à une réorientation de certaines lignes budgétaires et activités de ses projets en cours afin d'atténuer l'impact de COVID-19 sur la consolidation de la paix, en mettant l'accent sur le soutien des capacités de gestion des crises des services décentralisés et déconcentrés de l'Etat, y compris les forces de sécurité et de défense maliennes, la communication et la sensibilisation des communautés, à Mopti et Ségou, le soutien des stratégies de redressement et la promotion de la cohésion sociale intercommunautaire et la gestion des frontières.

Un tableau détaillé des modifications proposées pour le Mali a été partagé avec PBSO pour revue le 21 avril 2020, et approuvé sur base des priorités thématiques du PBF en matière de réponse à la pandémie de COVID 19 le 27 avril 2020, sous réserve que le tableau des propositions soit révisé pour enlever les activités rejetées par PBF, et que toute modification des activités reste en-dessous de 15% du budget total alloué à chaque projet. Le montant total de fonds réalloués à la réponse au COVID 19 au Mali des projets PBF est estimé à 1 350 726 \$ soit un taux global de 6% sur un budget initial de 21 663 764 \$, à savoir, le budget total des projets concernés par la réallocation.



Cette note au dossier confirme le processus et l'approbation de réorientation des activités proposées en pièce jointe dans le tableau Excel indiquant les changements apportés par chaque projet.

Pièce jointe ; Tableau Excel illustrant les modifications demandées ainsi que le taux d'incidence sur le budget global des projets

Secrétariat PBF Mali  
Aissatou Guisse Kaspar

*Aissatou Kaspar*

DSRSG RC HC  
Mbaranga Gasarabwe



PBSO / PBF  
Diane Myriam Sheinberg

*Diane Sheinberg*

PBF Chief Financing Branch  
Marc-Andre Franche

A blue ink signature of Marc-Andre Franche, consisting of stylized initials and a surname.